

Sommaire Inhoudstafel

60^{ème} année - 2006 - n° 4

60ste jaargang - 2006 - nr 4

§	Éditorial – Woord vooraf	3
§	Open Access : Why should we have it? Alma Swan	4
§	In oorlogsnood : Over het dagboek van Virginie Loveling Bert Van Raemdonck en Ron Van den Branden	9
§	À l’abordage ! La classification de la Bibliothèque du Congrès, Terra Incognita Virginie Tacq	16
§	La gestion de l’information des organisations : Analyse de définitions et conceptualisation Jeremy Depauw	23
§	La formation des archivistes : Relever les défis de la société de l’information Compte-rendu de Véronique Fillieux et Evelyne Vandevoorde	30
§	Notes de lecture – Boekensprekingen	34
§	Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties	36
§	Regards sur la presse – Een blik op de pers	39

C'est la fin de l'année. Déjà ! Une année étrange où les saisons paraissent s'affoler, canicule en juillet, averses en continu au mois d'août, et, alors que les températures sont anormalement hautes pour la saison mais faut-il s'en réjouir, voilà que ce sont les mauvaises nouvelles qui se mettent à pleuvoir. On ne parle plus guère en cette fin novembre que fermetures d'usine et pertes d'emploi.

Cela nous amène à réfléchir sur l'emploi dans les métiers de la documentation, sa stabilité, son évolution. Bien sûr, le secteur ne fait guère de bruit mais cela ne signifie pas que des drames n'y sont pas vécus. Un service de documentation qu'on ferme, cela ne fait que quelques personnes qui perdent leur emploi, pas de quoi faire la une des journaux et pourtant pour celui qui le vit, il n'y a aucune différence. Dans ma longue carrière, j'en ai observé beaucoup des fermetures de ce genre ; des collègues très qualifiés se sont parfois retrouvés sans emploi. Il est vrai toutefois que la rapide mutation du secteur a aussi créé de nouveaux postes et que, parmi les personnes touchées, la plupart, en particulier les plus qualifiées, ont retrouvé du travail.

Cela nous suggère deux réflexions. La première, c'est que le secteur de l'information qui 'bouge' énormément, qui se modifie au gré des avancées technologiques, requiert toute notre attention. Nous ne devons pas nous contenter d'assimiler les nouvelles techniques et de les appliquer sans exercer notre esprit critique. Nous devons étudier leur mise en œuvre, leurs conséquences sur l'organisation du travail et sur le marché de l'emploi. Nous devons nous intéresser de près aux évolutions politiques, économiques et sociales et à leurs conséquences sur nos professions. Nous devons être les secteurs de notre avenir.

La deuxième réflexion concerne la compétence. Dans un monde devenu compétitif jusqu'à outrance, c'est presque devenu une question de survie. Il nous faut acquérir de nouveaux savoirs, créer de nouveaux services pour que la responsabilité de notre avenir ne nous échappe pas

Bonnes fêtes à tous.

Alweer is een jaareinde aangebroken! Een jaar dat zich in ons geheugen zal nestelen: van een hittegolf in juli over tropische regenbuien in augustus naar een najaar waar de ene maximumtemperatuur na de andere gebroken wordt. Spijtig is niet alles rozengeur en maneschijn. Wanneer we de pers erop nalezen, krijgen we enkel een slecht-nieuws-show, niet in het minst door de sluiting van talrijke ondernemingen maar vooral door het daarmee verbonden verlies aan arbeidsplaatsen.

Dit brengt ons meteen bij de tewerkstelling binnen de sector Informatie & Documentatie. Niet-tegenstaande deze zelden het daglicht zien, komen ook hier sociale drama's voor. Denk maar aan de besparingswoede van instellingen. Een eerste dienst waaraan men onterecht denkt dat hij overbodig is, is veelal die van Informatie & Documentatie. We benadrukten ook geregeld dat onze sector voortdurend in beweging is – waardoor een alternatieve functiecreatie is ontstaan. Hierdoor zijn een ganse reeks nieuwe betrekkingen ontstaan die gelukkig de dikwijls gekwalificeerde informatiewerkers opsloren.

We zeiden het reeds, de informatiesector staat in voortdurende ontwikkeling. Naast de technologische evolutie zijn er ook politieke, sociale en economische veranderingen die een weerslag kunnen hebben op het beroep van Informatie & Documentatie. Het is belangrijk dat we deze ontwikkelingen kritisch opvolgen, vooral dan wanneer deze een weerslag hebben op de arbeidsorganisatie en/of op de tewerkstelling.

Een tweede bedenking gaat over de competitiviteit die in de huidige samenleving steeds op het voorplan treedt. We dienen deze zo goed mogelijk te leiden – een nieuwe wetenschap duikt op, een aangepaste dienstverlening ontstaat – opdat we de toekomst in handen zouden houden.

Prettige eindejaarsfeesten voor iedereen!

OPEN ACCESS

Why should we have it?

Alma SWAN

Director, Key Perspectives

Het artikel is opgesteld naar aanleiding van een conferentie gegeven door de auteur in het kader van de workshop *Zichtbaar onderzoek. Kan Open Archives daarbij helpen?*, georganiseerd door de Administratie Wetenschap en Innovatie (AWI) en het Vlaams Overlegorgaan inzake Wetenschappelijk Bibliotheekwerk (VOWB) op 15 mei 2006 te Brussel.

Article rédigé suite à la conférence donnée par l'auteur dans le cadre du workshop *Zichtbaar onderzoek. Kan Open Archives daarbij helpen?*, organisé par l'Administratie Wetenschap en Innovatie (AWI) et la Vlaams Overlegorgaan inzake Wetenschappelijk Bibliotheekwerk (VOWB), le 15 mai 2006, à Bruxelles.

§ Open Access komt steeds meer ter sprake als volwaardig alternatief om wetenschappelijke publicaties ter beschikking te stellen. Via Internet kan een brede waaier van belangstellenden onmiddellijk, wanneer ook en vrij van enige kost een bepaalde tekst opzoeken. Het gaat om artikels die de auteurs voorheen zonder financiële tegemoetkoming aanboden aan een wetenschappelijke uitgever om hun ervaringen en bevindingen kenbaar te maken en om zich binnen hun vakgebied te manifesteren.

Een auteur heeft ongetwijfeld voordeel om te publiceren via Open Access. Dit geldt niet enkel voor de auteurs. Hetzelfde geldt voor onderzoekinstellingen, voor naties, voor een ganse maatschappij dus, die door een eenvoudig window shopping kunnen genieten van het kosteloos en efficiënt verkrijgen van research data.

De reden om wetenschappelijke literatuur via Open Access aan te bieden aan een ruimer publiek steunt op een viertal argumenten. Eerst zullen door de bredere verspreiding de artikels (en de auteurs dus) meer bekendheid genieten. Hierdoor lopen ze de mogelijkheid om ruimer geciteerd te worden in of om aan de basis te liggen van andere onderzoeken. Door het rechtstreeks digitaal ter beschikking te stellen, verkort de productieperiode aanzienlijk en verhoogt de efficiëntie van de researchcyclus. Nieuwe software laat toe de citaten op te sporen en relaties te ontdekken tussen de artikels en het gehele onderzoeksdomein. Tenslotte en niet het minst belangrijk zal een nieuwe generatie van semantische informatietechnologie wetenschappelijke literatuur kunnen onderzoeken om er nieuwe ideeën uit te distilleren en alzo nieuwe informatie creëren uit bestaande waar men oorspronkelijk dacht dat deze zonder enig verband was.

§ L'Open Access consacre la disponibilité libre, immédiate, permanente et sans restriction d'une recherche via Internet. Il s'applique généralement à des articles que leurs auteurs offrent en temps normal à des périodiques scientifiques sans aucune contrepartie financière à seule fin de réclamer l'antériorité de leurs découvertes, d'en obtenir le crédit et d'assurer leur visibilité dans leur communauté de pairs.

Les auteurs tirent de tout évidence profit de cette démarche mais il en va de même pour les institutions de recherche, pour les nations et pour la société toute entière en raison de la vitrine, de la valorisation et de la plus grande efficacité qu'elle offre à la recherche.

La raison pour laquelle la littérature scientifique mondiale devrait être en 'Open Access' repose sur quatre arguments. À cause d'une visibilité accrue, ces articles ont un meilleur impact de citation. Leur délai de parution raccourcit le cycle d'une recherche et augmente son efficacité. De nouveaux outils logiciels peuvent suivre à la trace les citations dans la littérature et découvrir des relations nouvelles entre articles et sujets de recherche ; le suivi, l'évaluation et la gestion de la recherche en est amélioré. Enfin, de manière assez prometteuse, une nouvelle génération de technologies informatiques basées sur la sémantique peuvent travailler sur de vastes ensembles de documents scientifiques pour en extraire des idées nouvelles et créer une nouvelle information à partir d'informations existantes sans liens entre elles, du moins en apparence.

One frequently reads statements to the effect that Open Access is difficult to define or that it has many meanings. Whilst it is true that the term has a wide variety of applications in other settings, from the right to roam across the British countryside through systems for seeing your doctor to a kind of bone density test¹, in the scholarly communications sense it is actually rather easy to define what Open Access is. It is the free (gratis) online availability of the research results that scholars give away themselves (peer-reviewed journal articles and conference papers, mostly), provided by authors upon acceptance for

publication and made permanently available without restrictions on use.

Open Access is not about the literature and research output from which scholars normally expect to derive some financial benefit, such as books and monographs that commonly pay authors a royalty on sales.: no-one is suggesting that the authors of these types of output should give them away, now or in times to come.

So having defined Open Access as free, immediate, permanent and unrestricted, let's move on to why we should have it. Certainly its introduction is

causing all manner of upheaval, anxiety and argument, things we could all do without unless there are very persuasive reasons for backing the cause. What are these reasons? What is Open Access going to offer that is of sufficient benefit to make the struggle worthwhile?

I propose four main reasons as to why Open Access is beneficial for the way scholarly research is carried out and how its findings are used, and is thus incontrovertibly beneficial for human society as a result. I mention the latter because the stakeholders are, after all, not just the immediate players in the game: we all have stakes in there, too – researchers, research institutions, nations and global society as a whole. We all have an interest in the efficient and effective progress of scholarly endeavour. The reasons I offer, then, for why Open Access is the way to go are these:

- § Open Access means there is greater visibility and accessibility, and thus impact from scholarly endeavour
- § Open access means there is more rapid and more efficient progress of scholarly research
- § Open Access means there can be better assessment, better monitoring and better management of science
- § Open Access means that novel information can be created using new computational technologies

These are not just personal hunches. There is evidence for each, as I shall now go on to explain.

Open Access brings greater visibility and impact for research

Evidence is now accumulating that **open access increases the impact** of scientific work². Stevan Harnad's teams in Montreal and Southampton have carried out the most wide-ranging and extensive studies on this issue. Their robot crawls the Web, searching for scholarly articles that are openly accessible in full-text. Once articles are located, the number of citations to these articles are measured and compared to the number of citations to articles *in the same issue of the same journal* thus ensuring that like is not being compared to unlike. Comparing articles in different research fields, or between different journals, would be a very badly controlled experiment, but the methodology used here avoids this potential pitfall.

The data that have so far come out of this series of studies, which is ongoing, have demonstrated conclusively that open access doubles downloads and increases

citations by an average of around 50% (this rate varies with discipline, from around 40% for biology to 250% for physics, so 50% is a conservative average figure)³.

Given that, and since only 15%⁴ of research around the world is currently open access, we can translate these findings about the loss of potential usage and impact (downloads and citations respectively) into figures that are meaningful in terms of the way research is funded. An example from my own country serves to show what I mean here. The current budget for the eight UK Research Councils is 3.5 billion GBP per annum. There is much *more* money pouring into research and development in the UK, of course, but for the purpose of my argument this particular example of public funding through the central funding bodies suffices. If open access increases impact (citations) by an average of 50%, as Harnad's work shows, then **potential impact worth 1.49 billion GBP** is being lost every year if the output from the research funded by the UK Research Councils remains closed. A recent paper by economists Houghton and Sheehan has drawn similar conclusions⁵.

Open access brings more rapid and more efficient progress for scholarly research

The high energy physics repository, arXiv, which has been in operation since 1991, provides the perfect experimental system for studying the deposition behaviour, usage patterns and impact of open access material. The repository contains around 400,000 documents, of which just over half are postprints, that is, they have been peer-reviewed⁶.

Brody has looked at the pattern of citations to articles deposited in arXiv, specifically at the length of the delay between when an article is

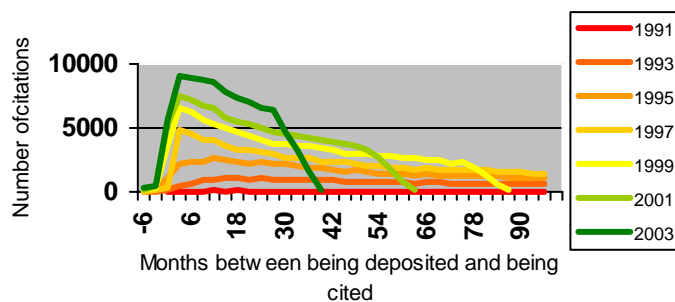


Fig. 1: Time taken for articles in the arXiv database to be cited (constructed from original data provided by Dr Tim Brody)

deposited and when it is cited, and has published the aggregated data for each year from 1991 to the present⁷. For simplicity, in Figure 1 below I have shown only the data for alternate years. These show that as more papers are deposited and more scientists use the repository, the time between an article being deposited and being cited has been shrinking dramatically, year upon year. This is important for research uptake and progress, because it means that in this area of research, where articles are made available at – or frequently before – publication, the research cycle is accelerating. The height of the curves in Figure 1 is not particularly significant because they simply show that the number of articles being deposited is growing each year. What *is* important is the *shape* of the curves. Those for earlier years show that it used to take a much longer time for new findings to be used and cited in further research, whereas for later years articles are being cited much earlier. Put simply, **the research cycle in high energy physics is approaching maximum efficiency** as a result of the early and free availability of articles that scientists in the field can use and build upon rapidly. Note that some articles are deposited in arXiv before publication (either at the time of acceptance by a journal or even before this, as a preprint, and this explains the negative number at the left end of the X-axis.

Open Access will enable better assessment, better monitoring and better management of science

Work that is now going on in the field of scientometrics (bibliometrics specifically applied to the scientific research literature) is pointing the way to what will be possible in future in terms of tracking the way the literature is used, how scholarly research effort is built upon, and how to identify effective science and scientists⁸.

The citation-tracking software, Citebase⁹, developed at Southampton University by Tim Brody, currently works on the UK mirror site of the arXiv repository (high energy physics) and some other open access article sources. It records the references each article cites and links these to the citing articles, thus mapping the complex web of citations within the bodies of literature in these collections. Using Citebase, it is possible to track how a field of research has developed, grown, split into sub-fields or declined. It is possible to work backwards to see where an idea first arose and who was responsible for it; it is possible to analyse who are the (highly cited) leading researchers in the field (considered to be "authorities") and who cites them frequently; it is possible

to see which articles are frequently – or always – cited alongside certain other articles; and it is possible to trace the development of ideas and theories, their growth rate, their maturation, their directionality, the diversification of a field into daughter fields of research, and so forth.

Until the development of this type of analytical tool bibliometrics was something of an infant field with severe limitations on the methodologies that could be utilised, because the full-text of articles was simply not available for such tools to work upon. Now there are enormous possibilities and these will provide the means not only for researchers to better understand how their own work is being used and how their field is developing, but this also opens up a wealth of avenues of investigation for bibliometricians and for research funders, research managers and research planners to do their jobs much more effectively. ***These tools will enable us to measure, assess and manage scientific productivity and progress much better than is currently possible***, but they depend on having a critical mass of open access material on which to work.

Open Access will enable novel information to be created using new computational technologies

Alongside the bibliometrics opportunities described above, exciting new developments in text-mining and data-mining are beginning to show what can be done to create new, meaningful scientific information from existing, dispersed information using computer technologies¹⁰. Research articles and accompanying data files can be searched, indexed and mined using semantic technologies to put together pieces of hitherto unrelated information that will further science and scholarship in ways that we have yet to begin imagining. These technologies are just in their infancy at the moment.

Real scientific advances will be made using them but to work effectively the technologies need to be applied to the full-text articles of the open access corpus: literature and data hidden behind journal or databank access restrictions are invisible to the computer tools that can do this work and so it is crucial that we free up the results of current research in order to generate the benefits that lie in wait. The longer we wait for open access to happen, the longer we delay the advantages to science and society that these technologies will bring.

Conclusion

These, then, are the reasons for which open access is worth the struggle. I have briefly described the tangible benefits for scholarship and society. There is much to be looked forward to and benefits for stakeholders of all kinds. But most important of all is that the payoff from our investment in science, technology and scholarship will be maximised. Society pays for research to be done, partly in the spirit of human curiosity about the world we live in, but also in the hope that tangible payoffs will be forthcoming. We pay up, and we do so expecting that the results will be achieved as efficiently as possible. Every so often in the development of human societies a phase-shift

occurs, after which things are quite changed and developments proceed at a new pace. The World Wide Web has brought such a phase-shift upon us, and it is now incumbent upon the research community to take advantage of this for the benefit of us all.

Alma Swan

Key Perspectives Ltd
48 Old Coach Road
Truro, TR3 6ET
United Kingdom
a.swan@talk21.com

10 November 2006.

Notes

- ¹ Examples courtesy of Peter Suber, whose daily trawl of the web for the term "open access" returns him articles on over 40 topics where the term is in common use, and which he then has to filter. If you ever thought that putting together his daily blog on Open Access. <<http://www.earlham.edu/~peters/fos/fosblog.html>> is straightforward and quick, think again.
- ² Kurtz, Michael. Restrictive access policies cut readership of electronic research journal articles by a factor of two. <<http://opcit.eprints.org/feb190a/kurtz.pdf>> (accessed 30 October 2006).

Harnad, Stevan; Brody, Tim. Comparing the impact of open access (OA) vs. non-OA articles in the same journals. *D-Lib Magazine*, 2004, Vol. 10 no. 6, doi:10.1045/june2004-harnad. <<http://www.dlib.org/dlib/june04/harnad/O6harnad.html>> (accessed 30 October 2006).

Antelman, Kristin. Do open-access articles have a greater research impact? *College & Research Libraries*, 2005, Vol. 65 no. 1, pp. 372-282.

Wren, Jonathan. Open access and openly accessible: a study of scientific publications shared via the internet. *British Medical Journal*, 2005, Vol. 330, p. 1128 (14 May), doi:10.1136/bmj.38422.611736.E0 (published 12 April 2005). <<http://bmj.bmjournals.com/cgi/content/full/330/7500/1128?maxtoshow=&HITS=10&hits=10&RESULTFOR=MAT=&author1=wren&andorexactfulltext=and&searchid=1&FIRSTINDEX=0&sortspec=relevance&resourcetype=HWCIT>> (accessed 30 October 2006).

Eysenbach, Gunther. Citation advantage of open access articles. *PLoS Biology*, 2006, Vol. 4, no. 5, DOI: 10.1371/journal.pbio.0040157. <<http://biology.plosjournals.org/perlserv/?request=get-document&doi=10%2E1371%2Fjournal%2Epbio%2E0040157>> (accessed 30 October 2006).
- ³ Hajjem, Chawki; Gingras, Yves; Brody, Tim; Carr, Leslie; Harnad, Stevan. *Open Access to Research Increases Citation Impact. 2005*. Technical Report, Institut des sciences cognitives, Université du Québec à Montréal. <<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/11687/>> (accessed 30 October 2006).

Hajjem, Chawki; Harnad, Stevan; Gingras, Yves. Ten-Year Cross-Disciplinary Comparison of the Growth of Open Access and How it Increases Research Citation Impact. *IEEE Data Engineering Bulletin*, 2005, Vol. 28, no. 4 pp. 39-47. <<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/12906/>> (accessed 30 October 2006).
- ⁴ This is the average amount of Open Access material available, calculated by the robot used by Stevan Harnad's research groups in Montreal and Southampton to crawl the Web and locate full-text Open Access articles.
- ⁵ Houghton, John; Sheehan, Peter. *The Economic Impact of Enhanced Access to Research Findings*. 2006 Centre for Strategic Economic Studies Victoria University, Melbourne, Australia. <<http://www.cfses.com/documents/wp23.pdf>> (accessed 30 October 2006.)
- ⁶ Data obtained with the help of Dr Tim Brody.

- ⁷ Brody, Tim; Harnad, Stevan; Carr, Leslie. Earlier web usage statistics as predictors of later citation impact. *Journal of the American Association for Information Science and Technology* (JASIST), 2005, Vol. 57 n^o. 8 pp. 1060-1072. <<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/10713/01/timcorr.htm>> (accessed 30 October 2006).
- ⁸ Harnad, Stevan; Carr, Leslie; Brody, Tim; Oppenheim, Charles. Mandated online RAE CVs Linked to University Eprint Archives: Increasing the predictive power of the UK Research Assessment Exercise while making it cheaper and easier. *Ariadne*, 2003, Vol 35. <<http://www.ariadne.ac.uk/issue35/harnad/>> (accessed 30 October 2006).
- ⁹ Citebase: a citation-tracking tool for the scholarly literature <<http://www.citebase.org/help/>>
- ¹⁰ The NeuroCommons.<<http://sciencecommons.org/projects/data/index.html>> (accessed 30 October 2006).
- Murray-Rust Peter. Open source, open data and the science commons. From Peter Murray-Rust's blog 'A Scientist and the Web', 7th September 2006. <<http://wwwmm.ch.cam.ac.uk/blogs/murrayrust/?p=15>> (accessed 30 October 2006).
- Lynch, Clifford. Open Computation: Beyond Human-Reader-Centric Views of Scholarly Literatures. In *Open Access: Key Strategic, Technical and Economic Aspects*. Jacobs, Neil (ed.) Oxford : Chandos, 2006. <<http://www.cni.org/staff/cliffpubs/OpenComputation.htm>> (accessed 30 October 2006).

IN OORLOGSNOOD

Over het dagboek van Virginie Loveling

Bert VAN RAEMDONCK

Waarnemend Coördinator, Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie (CTB) en Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde (KANTL)

Ron VAN DEN BRANDEN

Wetenschappelijk Medewerker, Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie (CTB) en Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde (KANTL)

§ Op 29 juli 1914 pende de bejaarde Vlaamse schrijfster Virginie Loveling twee korte zinnestjes neer. Ze zouden het begin zijn van een even fenomenaal als kolossaal oorlogsdagboek, dat pas na de wapenstilstand van 11 november 1918 werd afgesloten. Loveling hoopte vurig dat haar clandestiene dagboek ooit volledig zou worden gepubliceerd. Dat gebeurde echter pas voor het eerst in 1999, in een editie van Ludo Stynen en Sylvia Van Peteghem. Zes jaar later verscheen een gereviseerde versie van het dagboek online op de website van het Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie. Het dagboek blijft een erg interessant document, omdat het een gevarieerde combinatie is van feitelijke journalistieke beschrijvingen enerzijds en een heleboel 'petites histoires' anderzijds. Om het zo fraai en handig mogelijk vorm te geven, koos het CTB voor het medium dat vandaag het klassieke dagboek heeft vervangen: de weblog.

§ Le 29 juillet 1914, alors qu'elle était déjà bien âgée, l'écrivaine flamande Virginie Loveling coucha sur le papier deux très courtes phrases. Elles allaient constituer le début d'un journal des années de guerre, aussi phénoménal que colossal, qui ne s'achèvera qu'au lendemain de l'Armistice, le 11 novembre 1918. Loveling espérait ardemment que son journal clandestin soit un jour publié dans son intégralité. Ceci n'eut cependant lieu pour la première fois qu'en 1999, dans une édition de Ludo Stynen et Sylvia Van Peteghem. Six ans plus tard, une version révisée du journal est publiée en ligne sur le site Web du "Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie" (CTB). Le journal constitue un document intéressant au plus haut point, du fait d'une combinaison variée de descriptions journalistiques factuelles, d'une part, et d'une foule de "petites histoires", d'autre part. Afin de lui restituer une forme la plus vivante et la plus pratique possible, le CTB a fait le choix d'un média qui s'est aujourd'hui substitué au journal classique : le *weblog*.

Een ferm uit de kluiten gewassen archiefdoos is het, waarin het manuscript van het oorlogsdagboek van Virginie Loveling is bewaard. De doos in de Universiteitsbibliotheek Gent bevat dan ook Lovelings (quasi) volledige verslag over de periode tussen 29 juli 1914 en 2 december 1918. In heel wat opzichten is het dagboek een uniek document. Niet alleen was het verboden om een dagboek bij te houden (waardoor er dus maar weinig persoonlijke verslagen uit die periode zijn bewaard), het is ook heel erg goed geschreven en bevat bijzonder belangwekkende informatie.

Virginie Loveling (1836-1923) stamde uit een welstellende familie die kunst en cultuur altijd hoog in het vaandel had gedragen. Frans was er de voertaal, maar de liberale, vrijzinnige clan waarin ze opgroeide, was de Vlaamse strijd toch zeer genegen. In 1870 publiceerden Virginie en haar oudere zus Rosalie Loveling (1834-1875) een eerste bundel *Gedichten* die in literaire kringen meteen aandacht wekte. Hun verzen waren realistisch en observerend van aard, vaak met een sentimentele ondertoon. De zussen Loveling vertaalden ook Duits proza, en in 1874 publiceerden ze hun eerste bundel eigen novellen. In 1876 verschenen *Nieuwe novellen*, maar die publicatie mocht Rosalie niet meer meemaken: ze stierf op 11 mei 1875.

Virginie Loveling schreef daarna nog vrijwel alleen proza. Het legde haar geen windeieren, want *Een dure eed* (1891) werd met de vijfjaarlijkse prijs voor Nederlandse letterkunde bekroond, zowat de hoogste onderscheiding die een roman destijds te beurt kon vallen. Omstreeks de eeuwwisseling kreeg haar werk een somberder ondertoon. De bekendste van haar latere (meer naturalistische) romans, zijn ongetwijfeld *De twistappel*



(1904) en *Een revolverschot* (1911).

Het werk van Virginie Loveling werd tijdens haar leven heel sterk gewaardeerd. Dat blijkt onder meer uit het huldefeest dat op 28 april 1912 voor haar in Gent werd georganiseerd. Na een feestelijke optocht door de stad werd ze in het stadhuis uitgebreid bejubeld en kreeg ze een borstbeeld cadeau, waarna nog een banket en een concert volgden.

Een avontuurlijke bezigheid

In 1913 had Loveling als inwoner van de stad gezien hoe Gent het decor was van de Wereldtentoonstelling. Voor die gelegenheid was het tot dan toe weinig belangrijke stationnetje van Gent Sint-Pieters – vlakbij haar huis in de Marnixstraat – omgetoverd tot een groot en schitterend station, waar dagelijks heel wat mensen arriveerden of vertrokken. In augustus 1914 – ze was toen 78 jaar oud – zag Loveling door haar raam echter iets helemaal anders dan de gebruikelijke gezelligheid van alledaagse treinreizigers. In de straten rondom het station troepten soldaten samen die zich klaar hielden om orders op te volgen. Het waren veelal late tieners en jonge twintigers die er nog absoluut geen idee van hadden wat voor bittere ellende en doffe miserie hun te wachten stond. Niemand kon op dat moment trouwens vermoeden dat ze aan de vooravond stonden van wat later de Grote Oorlog zou worden genoemd. Groot zou die oorlog alleszins zijn in die zin dat zowat de hele wereld in het conflict betrokken geraakte. Groot was hij ook omdat hij meer dan vier jaar duurde (wat niemand had voorspeld) en omdat hij op heel veel fronten tegelijk gestreden werd.

Het is markant dat Loveling al van bij het begin van de oorlog meteen begon een dagboek bij te houden. Volgens Ludo Stynen lijkt het alsof ze het voorgevoel had dat er "materiaal voor een boek" zat aan te komen¹. Gedecideerd startte ze met haar project, en koppig als ze was zou ze het vier jaar volhouden. Dat laatste was evenwel niet zo vanzelfsprekend. De Duitse bezetter maakte al snel duidelijk dat het bijhouden van eigenhandig geschreven verslagen over de oorlog absoluut uit den boze waren. Een dagboek schrijven werd daardoor niet alleen "een avontuurlijke bezigheid"², maar vooral ook een erg gevaarlijke.

Aangezien Loveling een bejaarde vrouw was, Duitse roots had en ook in het land van de bezetter enige bekendheid genoot, valt het moeilijk in te schatten welke straf haar boven het hoofd zou hebben gehangen, mocht het dagboek ooit in handen van de Duitsers zijn gekomen. Maar hoe dan ook moest Loveling volstrekt clandestien te werk gaan en alle velletjes en blaadjes met aantekeningen zo goed mogelijk verstoppen. Ze kon het zich niet veroorloven om tegen ook maar

iemand een woord over haar onderneming te reppen, want ze wist goed genoeg dat één klikker genoeg was om haar leven dramatisch te beïnvloeden.

De gedwongen geheimhouding van haar dagboek heeft nogal wat gevolgen gehad voor de manier waarop het werd samengesteld en bewaard. Op gezette tijden, wanneer ze weer een stapeltje blaadjes had volgeschreven, naaide Loveling een aantal velletjes aan elkaar en verstopte ze het pakketje ergens in haar huis. Soms kwam zo een pakketje meteen netjes bij de voorgaande fragmenten terecht, maar soms (bijvoorbeeld als er werd aangebeld en ze plots alles moest wegmoffelen) koos ze een andere geheime plaats uit. Daardoor gebeurde het wel eens dat Loveling nadien niet goed meer wist waar er overal nog fragmenten uit het dagboek lagen. Aanvankelijk ging ze nu en dan naar de bank om alles in een kluis te deponeren, maar toen iemand (die zelf bezorgd was om zijn eigen documenten) haar erop wees dat dat geen goed idee was, haalde ze alles daar weer weg:

Iemand heeft mij gezegd, dat de brandkast in een bank het zekerste is. Daaraan herinner ik hem.

"Ik meende 't ook en ik deed het," antwoorde [sic] hij, "maar een bevoegd persoon joeg mij schrik aan: indien ge verklikt wordt – en hij staat als aartsvijand van den bezetter geboekt – zal het eerste wat er gedaan wordt, zijn het openbreken of doen openen van uw brandkast."

De schrik sloeg ook in mijn hart, niets liet ik merken. Maar van slapen was er geen queestie verleden nacht. Waar, waar ermede?... En indien mijn huis in brand geschoten wordt? En zoo niet, indien de schuilplaats wordt ontdekt? Steek ik het te goed weg en sterf ik plots niemand zal het verborgene vinden... al mijn arbeid vernietigd, ongelezen, verloren!... (7 oktober 1915)

Terwijl de oorlog vorderde en haar dagboek steeds omvangrijker werd, geraakte Loveling overtuigd van het belang van haar persoonlijke oorlogsverslag. Zo rijpte het plan om het in vredetijd te publiceren, en Loveling werd steeds vastberadener om dat plan ook echt uit te voeren. Toen de oorlog voorbij was, heeft ze geprobeerd om orde en structuur te brengen in de chaos die haar dagboek was. Dat blijkt niet alleen uit allerlei nummeringen om de volgorde te bepalen, maar ook uit het feit dat sommige passages achteraf zijn herschreven, samengebracht of gesynthetiseerd.

Niettemin is Lovelings wens om het dagboek te laten publiceren slechts ten dele uitgekomen. Een aantal fragmenten (daterend uit 1914) verscheen in 1921 in drie afleveringen van *Dietsche Warande en Belfort* (DWB 1/2/3). Enkele andere passages uit de periode tussen oktober 1914 en maart 1915 werden in 1922-1923 in *De Vlaam-*

sche *Gids* gepubliceerd, eveneens in drie afleveringen. Het zal Loveling zeker plezier hebben gedaan dat beide tijdschriften een deel uit haar geheime oorlogsdokument wilde publiceren, maar als het (alleen) van haar had afgehangen, zou het nog tijdens haar leven ook in zijn geheel in boekvorm zijn verschenen.

Loveling stierf in 1923. Haar (eerste) biografie, Maurits Basse, was door haar aangesteld als "exécuteur-testamentair". Basse heeft het dagboek helemaal doorgenomen en hier en daar een kleine aantekening gemaakt. Die bemerkingen van Basse waren soms censurerend: wanneer Loveling anderen of zichzelf op een of andere manier in diskrediet zou kunnen brengen, achtte Basse het beter om de passage te schrappen. Overigens was het niet al te vaak nodig dat hij dergelijke ingrepen uitvoerde. Loveling was zich al schrijvend duidelijk zelf ook sterk bewust van het feit dat ze met haar dagboek anderen in de problemen kon brengen. Bijgevolg kortte ze de namen van personen vaak tot initialen af, of vermeldde ze zelfs helemaal niemand bij naam.

In oorlogsnood (1999)

Uiteindelijk kwam van de publicatie van het volledige dagboek niets meer in huis, ondanks de interesse die ook Emmanuel de Bom ervoor toonde. De faam van Virginie Loveling was na haar dood vrij snel gekrompen, en toen Basse in 1944 stierf, zag het eruit dat het unieke oorlogsdokument nooit meer uit het archief van Loveling zou worden opgevist.

Maar dat was buiten de Gentse literatuurprofessor Antonin Van Elslander gerekend. In het begin

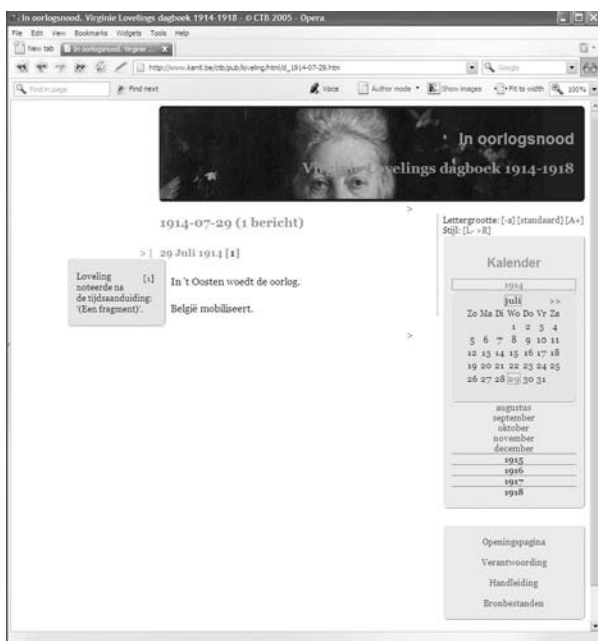
van de jaren 1990 vond die dat het nu toch echt wel tijd werd dat Lovelings oorlogsdagboek alsnog zou worden gepubliceerd. Hij sprak er Ludo Stynen (Lovelings tweede biografie) over aan, en maakte ook Sylvia Van Peteghem van de Gentse Universiteitsbibliotheek warm voor het idee. Toen Georges de Schutter, toenmalig Vast Secretaris van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde, van het nut en het belang van de onderneming overtuigd was, ging de zaak eindelijk aan het rollen.

Drie jobstudenten werden een hele zomer lang ingeschakeld om de honderden velletjes van het dagboek over te tikken, waarna Van Peteghem en Stynen zich over de editorische aspecten van het project bogen. Dat leidde in 1999 tot de publicatie van *In Oorlogsnood. Virginie Lovelings dagboek [1914-1918]*, dat werd uitgegeven door de KANTL. Meer dan acht decennia na de voltooiing van haar dagboek was Lovelings wens dan toch vervuld.

De oplage die de KANTL van het boek had laten drukken, bleek te gering. Dat kwam onder meer door een aantal bijzonder lovende recensies, waaronder die van historica Sophie de Schaepdrijver en kunsthistorica Leen Huet de meest opvallende waren. Het boek stond wekenlang in de "Tip 10" van *De Standaard* en was in een mum van tijd uitverkocht. Toch publiceerde de Academie niet meteen een tweede druk van haar succeseditie. Niet alleen omdat ze oordeelde dat ze de competitie met de commerciële uitgeverijen niet hoefde aan te gaan, vooral ook omdat het boek nog voor verbetering vatbaar was. Maar dan moest er opnieuw editiewetenschappelijk onderzoek verricht worden. En dat duurt niet alleen een poos, het kost al gauw ook handenvol geld.

Vijf jaar na de eerste druk van Lovelings dagboek was het moment voor een nieuwe editie dan toch aangebroken. Toen uitgeverij Meulenhoff/Manteau liet weten dat ze een bloemlezing uit het dagboek wilde publiceren, werden bij het Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie – het onderzoekscentrum van de KANTL – opnieuw enkele wetenschappelijke projectmaanden gefinancierd om het manuscript nog eens grondig te bestuderen. Het nieuwe onderzoek en de publicatie van een vernieuwde editie kwamen op dat moment overigens niet uit de lucht gevallen. Er waren met andere woorden goede redenen om precies dan tot beide acties over te gaan.

De voornaamste reden was dat er enkele nieuwe fragmenten uit het dagboek waren opgedoken. Voor een aantal passages die destijds in *DWB* en *De Vlaamse Gids* waren verschenen (cf. supra), hadden de editoren van de editie uit 1999 zich moeten baseren op die tijdschriftpublicaties (en niet op het manuscript), omdat die delen uit het handschrift verloren waren gegaan. In het voorjaar van 2004 zorgde een gelukkig toeval er echter voor dat de Universiteitsbibliotheek Gent de



verloren gewaande velletjes terug in haar bezit kreeg. Een vergelijking met de tijdschriftpublicatie uit de vroege jaren 1920 wees uit dat de transcriptie destijds niet bijzonder keurig was gebeurd. Een nieuwe publicatie van Lovelings dagboek zou deze fragmenten dus aan nieuw editiewetenschappelijk onderzoek moeten toetsen.

Een andere reden om Lovelings dagboek opnieuw te publiceren was dat er niet alleen handschriftelijk materiaal was teruggevonden dat verloren was gewaand, er werden min of meer op hetzelfde moment in het AMVC-Letterenhuis in Antwerpen ook enkele fragmenten uit het manuscript ontdekt die eerder helemaal niet bekend waren. Hoe en wanneer die fragmenten uit Lovelings archief in het Letterenhuis zijn terechtgekomen, was niet duidelijk, maar eigenlijk deed dat er ook niet toe. Ze maakten het dagboek nog vollediger, en zorgden er dus voor dat een nieuwe editie nog relevanter zou zijn.

Een laatste argument om de publicatie uit 1999 te hernieuwen, was het feit dat de editiewetenschap in Vlaanderen kort na (en eigenlijk ook dankzij) het verschijnen van het boek in een stroomversnelling was gekomen, met name door de oprichting van het Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie (2000). Dat had geleid tot enkele nieuwe inzichten, principes en gebruiken, die in de voorbereiding van de editie uit 1999 nog niet in zwang waren. Door een vernieuwde editie van Lovelings dagboek te publiceren zou al het werk dat in het laatste decennium van de vorige eeuw was verricht, meteen conform kunnen worden gemaakt met de modernste editiewetenschappelijke methodologieën.

Elektronisch dagboek (2005)

De nieuwe editie moest een oplossing bieden voor enkele editorische problemen waarmee de publicatie uit 1999 had geworsteld. Tegelijk moest ze de kwaliteiten van die vorige editie zeker bewaren. Daarom werd er geopteerd om de nieuwe editie aan de volgende kenmerken te laten voldoen:

§ *Elektronisch*. De tekst die in boekvorm is verschenen, werd volledig in XML-formaat omgezet. Dat formaat (eXtensible Markup Language) is een internationale standaard, waardoor de nieuwe editie aan alle noden beantwoordt waaraan een elektronische editie hoort te voldoen. Een ander voordeel van deze elektronische vorm is dat dagboekfragmenten die op dit moment nog onbekend zijn (en dus ontbreken), makkelijk aan de editie kunnen worden toegevoegd. Het omgekeerde geldt overigens ook: selectieve edities (bloem-

lezingen) kunnen uit de elektronische publicatie gemakkelijk worden gedestilleerd.

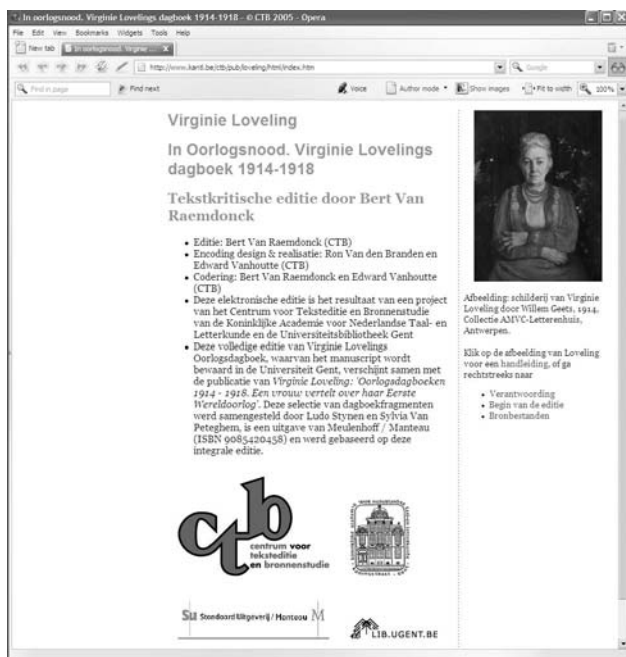
- § *Online*. De nieuwe editie zou worden gepubliceerd op de websites van het CTB en de Universiteitsbibliotheek Gent, waardoor de beide instellingen hun keuze voor "open archiving" kracht konden bijzetten. Door hiervoor te opteren zou de tekst voortaan vrij en kosteloos toegankelijk worden voor iedereen die over een internetverbinding beschikt.
- § *Kritische leeseditie*. Net als de boekpublicatie moest de nieuwe versie van het dagboek een (tekstkritische) leeseditie worden, omdat dat soort editie voor dit type van handschriftelijk materiaal de beste mogelijkheden biedt om wetenschappelijkheid met leesbaarheid te combineren. Aan de meeste editieprincipes uit 1999 werd niet geraakt, maar het asterisksysteem (ter vervanging van het gebruikelijke "[sic]") werd wel overboord gegooid. Schrijffouten van Loveling werden in de nieuwe versie gecorrigeerd, maar in dat geval uiteraard ook verantwoord. De gecorrigeerde woorden werden in de tekst blauw weergegeven en rood onderstreept. Daarnaast werd ook het notenapparaat verfijnd.

In de volgende sub-alinea's worden twee zeer technische aspecten van het voorbereidende werk belicht. In *Editorische methodologie* wordt toegelicht welke editiewetenschappelijke keuzes werden gemaakt, terwijl in *Technische achtergrond* wordt uitgelegd welke elektronische en digitale technieken werden gehanteerd om het uiteindelijke resultaat online raadpleegbaar te maken. In *Gebruik* wordt verduidelijkt hoe het elektronische dagboek is opgevat, en hoe het kan worden gebruikt.

Editorische methodologie

De transcriptie van de tekst bevat in de nieuwe editie enkele ingrepen van de editeur. Die gebeurden op basis van de volgende principes:

- § *Correctie*
 - Evidente spellingfouten van Loveling werden gecorrigeerd en in een aparte lijst verantwoord. Wanneer de gebruiker met de cursor op het gecorrigeerde woord gaat staan, verschijnt de oorspronkelijke (en dus foutieve) schrijfwijze uit Lovelings manuscript op het scherm.
- § *Interpunctie*
 - Loveling gebruikte voor uitweidingen midden in een zin twee systemen door elkaar. Ofwel markeerde ze die intermezos met twee liggende gedachtenstreepjes, ofwel met een streepje en een komma. Om zo trouw mogelijk te blijven aan de schrijfwijze van de auteur, zijn beide systemen bewaard. Er is wel ingegrepen



in die gevallen waarin Loveling de eindmarkering van de tussengedachte is vergeten. Op die plaatsen werd ter wille van de leesbaarheid stilzwijgend een tweede liggend streepje toegevoegd.

- De nieuwe editie streeft ernaar om elke zin te laten eindigen met een plausibel leesteken en elke nieuwe zin te laten beginnen met een hoofdletter. Als dat in het manuscript niet het geval was, is de oorzaak vrijwel altijd dat Loveling bepaalde woorden of letters vooraan of achteraan in de zin had geschrapt, zonder het geheel vervolgens op punt te stellen. Zinnen die daardoor in het handschrift op een komma eindigen, krijgen hier een punt, een vraag- of een uitroepeteken, naargelang van de zinssoort.
- Op enkele plaatsen is een komma geschrapt, met name daar waar hij de leesbaarheid tegenwerkte in plaats van bevorderde. Vaak zijn dat soort komma's door Loveling trouwens niet als komma bedoeld, en zijn het dus eigenlijk geen echte komma's maar plaatsen waar de schrijfhand op het papier heeft gerust. De inkt van Lovelings pen heeft op die plaatsen iets achtergelaten wat sterk op een komma lijkt, maar eigenlijk gewoon een vlekje is. Andere van de in deze editie gewiste komma's waren aanvankelijk door Loveling wel degelijk als dusdanig bedoeld, maar hebben na het schrappen of toevoegen van woorden of zinsdelen hun functie verloren. Omdat dit soort overgebleven komma's eigenlijk fouten van Loveling zijn en omdat ze de lees-

baarheid van de tekst ernstig hinderen, werden ze uit de tekst geweerd.

- In zeer uitzonderlijke gevallen is ter wille van de leesbaarheid een komma toegevoegd. Vrijwel altijd gebeurde dat op plaatsen in het handschrift waar schrappingen en toevoegingen van Loveling tot een nauwelijks ontwarbare zinsconstructie hadden geleid, die Loveling zelf niet heeft opgehelderd. Ook in opsommingen is occasioneel een komma toegevoegd, wanneer dat leesteken tussen twee leden van de opsomming ontbrak. Ook in dit geval gaat het immers in feite om fouten van Loveling, die door de editeursingreep dus worden rechtgezet.

§ Normalisatie

- Het beletselteken werd geüniformeerd tot drie punten.
- Omdat het vaak moeilijk te bepalen valt boven welke letter Loveling haar accenten of weglatingstekens precies heeft willen plaatsen, zijn enkele specifieke gevallen geüniformeerd: één (in plaats van: eén) en 's avonds/'s ochtends (in plaats van: s' avonds/s' ochtends).

- § *Aanhalingstekens*. De overvloedige en storende fouten van Loveling tegen het openen en het sluiten van de aanhalingstekens bij de weergave van directe rede of citaten (of bij het benoemen van titels en dergelijke) zijn gecorrigeerd.

Technische achtergrond

De elektronische editie is afgeleid van een groot bronbestand dat is opgemaakt volgens de geldende standaarden voor elektronische tekstrepresentatie. Het werd volgens het TEI Lite-opmaakmodel gecodeerd als een XML-document. Zowel het XML-bestand als het bijhorende bestand met de TEI Lite DTD zijn downloadbaar, afzonderlijk of gecomprimeerd als één groot zip-bestand.

Het XML-bronbestand werd omgezet naar schermvriendelijke XHTML-bestanden. Dat gebeurde door middel van XSLT 2.0 stylesheets die met de Saxon 8.5.1 XSLT processor werden uitgevoerd. Ook voor de schermrepresentatie werd gestreefd naar zo goed mogelijk gebruik van webstandaarden. De vormgeving van de XHTML-bestanden op het scherm gebeurt door middel van CSS-stylesheets. Voor bepaalde dynamische aspecten van de schermrepresentatie wordt gebruik gemaakt van JavaScript. Bij het laden van een pagina worden de volgende JavaScript-bestanden opgeladen:

- § *fontsize.js*: JavaScript functies voor het wijzigen van de lettergrootte. Deze functionaliteit is gemodelleerd naar een voorbeeld op de

website van het Apache Forrest webpublicatie project.

- § *styleswitcher.js*: JavaScript functies voor het wijzigen van de actieve CSS stylesheet. Deze code is licht gewijzigd overgenomen van Paul Sowden's artikel in het webtijdschrift *A List Apart*: "Alternative Style: Working With Alternative Style Sheets".

Gebruik

De vormgeving van de elektronische versie van Virginie Lovelings dagboek is opgevat als een weblog, het hedendaagse equivalent van het traditionele dagboek. Omdat het bedoeld is voor visualisering op het scherm, werd het dagboek opgesplitst in fragmenten per dag, met een overzichtspagina per maand.

Elke pagina bestaat uit de volgende delen:

- § Een hoofding-gedeelte (bovenaan)
- § Een tekst-gedeelte (centraal)
- § Een navigatie-gedeelte (zijbalk)

Het dagboek heeft 609 ingangen, gespreid over 537 dagen en een periode van vier jaar. Om het overzichtelijk te presenteren werd voor elke maand een overzichtspagina gegenereerd, die toegang verschaft tot alle dagboek-ingangen die Loveling die maand heeft geschreven. Beide paginatypen hebben een gelijkaardige opbouw met enkele specifieke elementen.

Voor elke maand wordt een overzicht gepresenteerd van alle dagen waarop het dagboek van Loveling ingangen bevat. Na de aanduiding van de maand wordt aangegeven hoeveel ingangen het dagboek bevat. Daaronder volgt per dag een overzicht van het aantal ingangen, met telkens een fragment van de eerste paragraaf. Door te klikken op de link met het label "lees meer..." krijgt u toegang tot het hele dagboekfragment van die dag.

De volledige tekst van de dagboekfragmenten is te vinden op de respectieve dagoverzichten. Analooch met de maandoverzichten wordt de aanduiding van de dag en het aantal dagboekfragmenten gevolgd door de integrale transcriptie van de dagboek-ingangen voor die dag. Binnen het dagoverzicht kunt u navigeren naar de vorige of volgende dag die dagboek-ingangen bevat.

Precedent

Het oorlogsdagboek van Virginie Loveling blijft een interessant document omdat het een gevarieerde combinatie is van een aantal feitelijke journalistieke beschrijvingen enerzijds en een heleboel "petites histoires" anderzijds.. Loveling meldt niet alleen hoe de bezetter het bestuur van haar stad overnam, wat de kranten voor nieuws

brachten en waar de bommen precies vielen, ze beschrijft ook in detail wat voor gevolgen dat voor de mensen concreet gehad heeft. Vrijwel dagelijks trok ze op reportage en bracht ze verslag uit over hoe de inwoners van Gent met honger, kou, angst verdriet en hoop omgingen: Lovelings oorlogsdagboek is *human interest* avant-la-lettre. Daarnaast gunt het dagboek ook een blik op de relaties die Loveling met schrijvers, kunstenaars, politici en wetenschappers onderhield. Loveling was familie van Cyriel Buysse, Julius MacLeod en Paul Fredericq en had contacten met onder meer Edward Anseele en Anton Bergmann.

Zo verbleef de schilder Willem Geets in september 1914 een tijdje in het huis van Loveling. Geets was op de vlucht voor de bombardementen op zijn thuisstad Mechelen, en tijdens zijn verblijf bij Loveling schilderde hij een portret van haar. In haar geheime dagboek heeft ze beschreven hoe dat kunstwerk is tot stand gekomen. Elke morgen moest ze voor hem poseren, en Geets wou dat ze dat in de zolderkamer deed, omdat daar het meeste licht binnenviel. Het probleem was dat er in die kamer geen verwarming was. Geets was herstellend van een maagontsteking en nog koortsig; van de kou had hij daardoor weinig last. Voor Loveling daarentegen was het bibberen geblazen. Tegen haar zin gehoorzaamde ze hem, en dag na dag zat ze te rillen van de kou. Het verklaart misschien waarom ze in een ietwat vreemde houding is afgebeeld, met gekruiste armen. "Vous êtes le modèle des modèles, " zei Geets tegen haar. Zij vond hem helaas niet "le peinteur des peinteurs": ze had een hekel aan het schilderij³.

Dit en veel meer kleine en grote weetjes zijn dus allemaal te vinden in het elektronische dagboek van Virginie Loveling. Het wordt op twee plaatsen en twee manieren kosteloos online aangeboden. De Universiteitsbibliotheek Gent presenteert het als een doorzoekbaar PDF-document op de URL <<http://hdl.handle.net/1854/3308>>, het Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie ontwikkelde er een unieke vormgeving voor, die hierboven uitvoerig is beschreven: <<http://www.kantl.be/ctb/pub/loveling/html/index.htm>>. Tegelijk met deze elektronische publicaties verscheen bij Meulenhoff/Manteau ook een bloemlezing uit het dagboek in boekvorm. De selectie van de dagboekfragmenten voor *Virginie Loveling, Oorlogsdagboeken* gebeurde door Ludo Stynen en Sylvia Van Peteghem.

Dat een commerciële uitgave in boekvorm en een kosteloze publicatie op het internet tegelijk verschijnen, is in de humane wetenschappen vrij uniek. Al een aantal jaren gaat de wetenschappelijke communicatie (die voornamelijk via publicaties in tijdschriften geschiedt) gebukt onder een te dure toegang. Bibliotheken kunnen de torenhoge abonnementsprijzen niet meer betalen en

lange publicatieprocessen belemmeren een snelle toegang tot nieuw onderzoek. De wetenschappelijke wereld reageerde daarop door artikelen wereldwijd vrij toegankelijk te maken via het web. Die evolutie wordt de Open Access- of Open Archives-beweging genoemd. Het zijn vooral de exacte en toegepaste wetenschappen die op deze kar sprongen. De humane wetenschappen bleven en blijven wat achter.

Met het online beschikbaar maken van het oorlogsdagboek van Virginie Loveling is een grote stap in de goede richting gezet. Een elektronische versie staat een publicatie op papier immers niet in de weg, integendeel. De gedrukte versie biedt een beknopt, vlot leesbaar boek. Voor wie meer wil lezen, is de volledige versie elektronisch op het web te vinden. Als er nieuwe feiten aan het licht komen of voetnoten worden toegevoegd, dan kan een aangepaste versie snel ter beschikking worden gesteld. Anderzijds kan iedereen die de elektronische versie tijdens een zoektocht op het internet toevallig vindt, aangezet worden tot het lezen van het gedrukte boek. In dat geval fungeert de elektronische versie dus als promo-

tiemiddel voor het boek. De elektronische versie werkt ook de wereldwijde verspreiding in de hand, want overal ter wereld is de tekst beschikbaar. Het Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie en de Universiteitsbibliotheek Gent hopen met deze publicatie dan ook een precedent te creëren dat andere openbare (wetenschappelijke) instellingen zal inspireren om de resultaten van hun onderzoek eveneens kosteloos en elektronisch te publiceren.

Bert Van Raemdonck
Ron Van den Branden
Centrum voor Teksteditie en
Bronnenstudie (CTB)
Koninklijke Academie voor
Nederlandse Taal- en Letterkunde
(KANTL)
Koningstraat 18
9000 Gent
bert.vanraemdonck@kantl.be
ron.vandenbranden@kantl.be

14 september 2006

Bibliografie

Loveling, Virginie. *In oorlogsnoed. Virginie Lovelings dagboek [1914-1918]. Teksteditie bezorgd door Ludo Stynen en Sylvia Van Peteghem.* Gent, Koninklijke Academie voor Nederlandse Letterkunde, 1999, 791 p.

Loveling, Virginie. *In oorlogsnoed. Virginie Lovelings dagboek 1914-1918. Tekstkritische editie door Bert Van Raemdonck.* Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde, 2005. <<http://www.kantl.be/ctb/pub/loveling/html/index.htm>>

Loveling, Virginie. *Oorlogsdagboeken.* Antwerpen/Amsterdam, Meulenhoff/Manteau, 2005, 432 p.

Stynen, Ludo. *Rosalie en Virginie. Leven en werk van de gezusters Loveling.* Tielt, Lannoo, 1997, 392 p.

Van Raemdonck, Bert. Le modèle des modèles. Virginie Loveling in oorlogsnoed. *Zuurvrij. Berichten uit het AMVC-Letterenhuis*, 2004, nr. 7, pp. 19-23.

Nota's

¹ Stynen 1997:298

² Stynen 1997:314

³ Van Raemdonck 2004:23

À L'ABORDAGE !

La classification de la Bibliothèque du Congrès, Terra Incognita

Virginie TACO

Gestionnaire de l'information, Université Catholique de Louvain (UCL) - Bibliothèque de psychologie et des sciences de l'éducation

§ Chaque bibliothèque a impérativement besoin d'un langage de classification qui se rapproche le plus des exigences documentaires de son public et de son fonds. La *Classification de la Bibliothèque du Congrès*, ou *Library of Congress Classification (LCC)*, peut être une de ces alternatives mais encore faut-il en connaître la philosophie et le fonctionnement précis pour en apprécier la pertinence. L'histoire de cette classification unique, intimement liée à celle de la Library of Congress, fondée en 1800, démontre le cheminement intellectuel qui guida sa création. C'est seulement au terme d'une aventure longue d'un siècle que James Hanson et Charles Martel élaborèrent la *LCC*. Aujourd'hui près de vingt millions de livres sont soumis à cette classification et un nombre croissant de bibliothèques l'adopte.

§ Het is duidelijk dat iedere bibliotheek zoekt naar een classificatie die zo dicht mogelijk aansluit bij haar kernactiviteit en/of de vereisten van haar klanten. Een alternatief is mogelijk met het Amerikaanse *Library of Congress Classification (LCC)*. Indien men oog heeft voor de achterliggende filosofie en het precies functioneren van deze classificatie, zal men dit systeem ongetwijfeld sterk op prijs stellen. Het ontstaan en de ontwikkeling van deze unieke classificatie is nauw verbonden met de geschiedenis van de Library of Congress, gesticht in 1800. Het heeft bijna een eeuw geduurd om het systeem op punt te stellen, vooral een initiatief van James Hanson en Charles Martel. Op dit ogenblik zijn zowat twintig miljoen boeken ontsloten via *LCC*, een aantal dat blijft groeien

Les champs de la connaissance s'élargissent chaque jour davantage. Cela signifie bien évidemment que la quantité des documents portant sur ces nouveaux sujets croît également.

Or, pour les bibliothèques, ces documents peuvent poser problème quand vient le moment de les classer afin de les mettre à la disposition du public : si la classification utilisée n'est pas actualisée ou n'a pas intégré les nouveaux concepts issus de l'évolution du savoir, les ouvrages récents se retrouveront dans des classes peu adéquates, trop globales.

Dès lors, la classification perdra de sa fonctionnalité et de son intérêt. Il est donc important dans la mesure du possible de s'orienter ou de se réorienter vers une classification évolutive et mise à jour régulièrement, comme la *Classification de la Bibliothèque du Congrès (Library of Congress Classification ou LCC)*.

Bref historique¹

La bibliothèque nationale des États-Unis fut fondée en 1800 à Washington, District of Columbia, peu après l'établissement de la capitale. Sa création correspondait à un besoin du Congrès de se doter de collections, en histoire et en sciences sociales principalement, utiles à ses travaux. Après avoir perdu tous ses fonds, s'élevant à quelques 3 000 ouvrages, dans l'incendie du

Capitole par les troupes anglaises en 1814, la Bibliothèque du Congrès renaquit de ses cendres grâce au Président Thomas Jefferson qui lui offrit sa propre collection de 6 487 unités², classées suivant un système personnel. Les documents couvraient des domaines très différents les uns des autres. Cela influença toute la philosophie ultérieure de la politique d'acquisition, qui tend aujourd'hui à s'élargir à tous les horizons documentaires.

Dès 1870, la loi sur le "copyright" fit de la Bibliothèque du Congrès le centre du dépôt légal des œuvres américaines³.

Vers la fin du XIXe siècle, le Capitole devint trop étriqué pour pouvoir continuer à accueillir les nombreux ouvrages de la Bibliothèque et le bâtiment actuel ouvrit ses portes au public en 1897. À la même époque, la classification de Jefferson fut déclarée obsolète notamment au vu du nombre peu élevé de ses classes : en effet, elle avait été conçue pour une bibliothèque comprenant moins de dix mille livres, or celle-ci en possédait alors près d'un million !

Le choix d'une autre classification s'imposait donc. James C.M. Hanson et Charles Martel, respectivement Chef de la Division Catalogue et Chef Indexeur, examinèrent les possibilités qui s'offraient à eux. Ils en étudièrent tout d'abord trois parmi les principales publiées : la *classification décimale* de Melvil Dewey, l'*Expansive classification* de Charles Ammi Cutter et le *Halle Schema* de Otto Hartwig⁴. La classification de

Dewey fut rapidement abandonnée car ce dernier refusa d'effectuer la moindre adaptation aux besoins de la Bibliothèque du Congrès. Le *Halle Schema* fut éliminé car jugé trop lié à la philosophie germanique traditionnelle. Enfin, après avoir envisagé un temps l'adoption de la classification de Cutter, l'équipe en charge du projet préféra concevoir une classification originale. C'est de cette manière que fut mise en œuvre une toute nouvelle classification, entièrement développée pour et par la Bibliothèque du Congrès, à partir de 1901. La première version présentait tout de même un nombre important de similitudes, au niveau des classes, avec la classification de Cutter.

Dès le début du XXe siècle, les notices du catalogue de la Bibliothèque du Congrès commencèrent à être vendues à d'autres bibliothèques.

Le début des années nonante vit la concrétisation d'un projet étudié par la LCC dès 1966, celui de la conversion de ses données catalographiques issues de la bibliothèque au format US-MARC, format aisément échangeable et stockable⁵.

Cet énorme travail marqua un tournant dans la diffusion de ces données aux bibliothèques intéressées. En outre, cela facilita les révisions et les mises à jour des différentes tables : la bibliothèque était dorénavant capable de produire les documents directement depuis les enregistrements USMARC.

Quelques chiffres⁶

À l'heure actuelle, la Bibliothèque du Congrès compte plus de 130 millions de documents, parmi lesquels 29 millions de livres et de volumes imprimés dont près de 20 millions sont classés selon la *Library of Congress Classification*. Chaque jour, dix mille nouvelles unités y sont ajoutées.

Cet impressionnant rassemblement de monographies, de "comics", de cartes, de livres précieux⁷ lui confère le statut de "bibliothèque la plus fournie du monde".

Le budget de fonctionnement pour l'année 2004 s'élevait à près de 370 millions de dollars consacrés à ses services de bibliothèque nationale dont le catalogage.

L'équivalent d'environ 4 000 personnes employées à temps plein travaillent dans cette gigantesque bibliothèque.

Caractéristiques majeures et fonctionnement

La *Classification de la Bibliothèque du Congrès*

est différente en plusieurs points des classifications les plus utilisées dans nos pays, comme la *Classification Décimale Universelle* ou la *Classification Décimale de Dewey*. Plusieurs de ces particularités sont à souligner.

Structure des cotes

La LCC repose sur 21 classes, représentées chacune par une lettre de l'alphabet. C'est donc une classification thématique.

La première particularité de la LCC est sa structure alphanumérique, qui mêle des lettres et des chiffres. Cette structure est décomposée en 3 grandes⁸ parties : Le "class number", le "book number" et la date de publication.

L'identification du sujet : le "class number"

Le "class number" désigne le sujet précis de l'ouvrage. Cet indice composé de 3 ou 4 séquences, est attribué par l'indexeur. La première séquence est constituée de une, deux voire trois lettres, désignant la classe principale. La seconde séquence est chiffrée, entre 1 et 9999, et définit un aspect spécifique de la classe. Elle peut éventuellement être précisée par des décimales précédées d'un point qui pourront par exemple être une division de forme. La troisième séquence est facultative. Il s'agit en fait d'un premier "Cutter number", utilisé pour différencier plusieurs documents sur un même sujet. Il est composé de l'initiale de ce sujet et d'un chiffre. Il peut également désigner arbitrairement une division quelconque. Quelquefois, deux indices Cutter peuvent être utilisés afin de préciser un sujet, point qui sera développé plus avant.

L'élaboration de ce "nombre" fait partie du domaine de la classification elle-même.

L'identification de l'ouvrage : le "book number" et la date de publication

Le "book number", qui prend la forme d'un "Cutter", permet de distinguer sans ambiguïté un ouvrage dans une classe. Il le particularise grâce à sa vedette principale, auteur ou titre. En effet, celle-ci sera décrite par son initiale suivie de un ou plusieurs chiffres (jusqu'à quatre). Ce "book number" sera traité de manière décimale, ce qui signifie que le 2 se situera après le 111 - comme dans la CDU - et non l'inverse.

La date de publication apporte quant à elle une ultime précision sur le document décrit : chaque volume possède une cote propre à son édition. Elle fut introduite dans la cote de rangement à partir de 1982⁹.

Nous pouvons donc affirmer que l'éventuel premier "Cutter" (faisant partie du "class number") sert à définir plus précisément un sujet, tandis

Tab. 1 : Structure d'une cote de rangement.

Class number		
Séquence en lettres capitales	à BF	à Psychology
Nombres entiers	à 39	à Psychology--Philosophy. Relation to other topics-- Methodology-- Mathematical and statistical methods.Psychometrics ¹³
Extensions décimales	à .2	à Psychology--Philosophy. Relation to other topics--Methodology-- Mathematical and statistical methods-- -Special methods
Cutter éventuel	à F32	à Psychology--Philosophy. Relation to other topics--Methodology-- Mathematical and statistical methods-- -Special methods, A-Z-- Factor analysis
Book number		
Cutter	à T48	à Thompson, Bruce
Date de publication		
	à 2004	

que le second au sein d'une matière précise permet de classer l'ouvrage en fonction de son auteur ou de son titre. En aucun cas un troisième indice "Cutter" ne pourra être utilisé.

Si différents ouvrages d'un même auteur étaient publiés la même année, un caractère supplémentaire, appelé "work letter"¹⁰, serait ajouté après la date de publication pour qu'une cote de rangement reste unique selon le concept "une cote, un livre".

Cette séquence dans son intégralité fait partie du domaine du "shelflisting"¹¹.

Structure d'une cote de rangement de la LC¹²

Par cote de rangement, nous entendons le "class number", le "book number" et la date de publication. Ces trois éléments forment un tout qui permet de ranger l'ouvrage en rayon (voir tab. 1).

Lorsque la cote est formée, il faut la placer sur le livre. La cote doit être structurée de manière spécifique pour paraître la plus claire possible. Les différentes séquences seront séparées sauf les décimales, qui seront toujours accolées au nombre entier : la première ligne accueillera toutes les lettres, la seconde tous les nombres et la troisième les combinaisons alphanumériques restantes. Les dates de publication possèdent quant à elles une ligne propre suivant les autres

(voir tab. 2). Afin de ne pas confondre le zéro et la lettre O, il était d'usage de souligner la lettre¹⁴ mais cette pratique semble avoir disparu du catalogue.

Tab. 2 : exemples de présentations d'une cote de rangement.

	Présentation claire	Présentation confuse
1)	BF 38.5 F7 ¹⁵	BF 38 .5 F7
2)	RC 451.4 .A5 A53 ¹⁶	RC451.4 .A5.A53

"Literary warrant"¹⁷

Le principe directeur sur lequel se base la LCC s'intitule "Literary warrant" ou "Garantie littéraire". Cela signifie que les indices présents dans la classification ont été élaborés d'après les sujets des ouvrages acquis par la bibliothèque. Les cotes suivent donc l'évolution de la production

littéraire, à la condition implicite que les ouvrages publiés intéressent l'institution. Nous pouvons parler de classification "a posteriori".

Classification non décimale

Les séquences chiffrées qui composent les cotes ne suivent pas un ordre décimal mais un ordre purement numérique. Voici un exemple afin de mieux cerner ce concept, contraire notamment à celui de la *Classification Décimale Universelle* : un premier indice de la sous-classe BF sera BF203 (*Gestalt psychology*). Un indice suivant sera BF501 (*Motivation*). Jusque là, aucune spécificité ; par contre, la sous-classe BF2050 (*Human-alien encounters*) sera classée après les deux indices précités. En effet, 2050 est un nombre plus grand que 203 et 501.

Dans une classification décimale, la division BF2050 aurait été subordonnée à une sous-classe BF205 et se serait donc trouvée entre la BF203 et la BF501.

Cependant, des extensions décimales ont été ajoutées pour pouvoir désigner de nouveaux sujets lorsque les nombres entiers ne sont plus disponibles¹⁸. Ce principe est appelé "Hospitality" ou "Hospitalité"¹⁹. Par là, il faut entendre la capacité à accepter de nouvelles catégories. Celle de la LCC est vraiment gigantesque car les séquences alphabétiques des indices pourraient être allongées par l'ajout d'une ou de plusieurs lettres. Cela multiplierait quasiment à l'infini les possibilités de nouvelles classes. De nouvelles subdivisions, décimales et donc après un point (BF38.5), pourraient également faire leur apparition²⁰. Cependant, d'un point de vue plus concret, cette pratique allongerait considérablement les indices, ce qui nuirait à la lisibilité et à la compréhension. Il existe également une méthode d'extension plus imposante prévue par les "classificationnistes", toujours dans le même esprit : les classes I, O W, X, Y n'ont, jusqu'à présent, pas été employées. Elles pourraient accueillir un nouveau sujet si une telle situation se produisait.

L'expressivité de la hiérarchie des indices apparaît donc moindre, en raison de la non-décimalité de la classification. En effet, certains indices sont subordonnés à d'autres alors que rien dans la notation ne présume ce fait :

BF38.5 Psychology-Philosophy. Relation to other topics – Methodology

est plus général que

BF39 Psychology-Philosophy. Relation to other topics – Methodology –

Mathematical and statistical methods.

Psychometrics

qui lui est donc subordonné.

L'organisation hiérarchique est donc parfois peu

perceptible au vu des indices.

Structure similaire des différentes classes et divisions particulières²¹

Il paraît logique que les classes d'une même classification soient toutes agencées de la même manière. Cependant, en ce qui concerne la LCC, chaque classe fut développée séparément par des commissions de travail relativement indépendantes les unes des autres : cela eut comme conséquence des différences notables. Il existe tout de même une structure commune, qui suit une liste élaborée par Martel lors de la création de la classification. Ce canevas est souvent appelé "Martel's seven points" ou "les sept points de Martel".

Comme son nom l'indique, ce plan comporte sept axes :

- § General form divisions à Divisions générales de forme (périodiques, collections, dictionnaires, ...)
- § Philosophy. Theory à Philosophie. Théorie
- § History à Histoire, suivant l'ordre chronologique
- § General works. Treatises à Travaux généraux. Traités
- § Law. Regulations. State relations à Droit. Règlements. Relations entre États
- § Study and teaching à Étude et enseignement
- § Specific subdivisions and sections à Subdivisions et sections spécifiques

Ces sept points sont sensés couvrir la plupart des aspects des documents susceptibles d'apparaître dans les différentes classes. Ces divisions peuvent être reproduites au sein des sous-classes. L'ordre de ces points est indicatif, il peut différer d'une classe à l'autre et est surtout fixé par l'usage. Un exemple de la non-application systématique de cette suite est la classe CN (*Inscriptions. Epigraphy*), dont la partie *Dictionaries. Encyclopedias*, a été placée après les autres (*Theory. Philosophy, History,...*).

General form divisions

Elles précèdent généralement les autres, mais pas toujours, comme dans l'exemple énoncé ci-dessus.

Nous pouvons retrouver au sein de cette division tout ce qui concerne la forme de l'information : les périodiques, les collections, les sociétés organisatrices de colloques, les annuaires, les dictionnaires et les encyclopédies. Suivant les disciplines, des divisions de forme supplémentaires peuvent apparaître.

Philosophy. Theory

Cette section accueille bien entendu les docu-

ments examinant les aspects philosophiques et théoriques des domaines étudiés mais aussi les aspects méthodologiques. Peuvent également y figurer des sujets en relation avec les thèmes traités afin de montrer les limites de ces derniers ou les corrélations entretenues avec eux.

History

Grâce à cette division, la matière sera présentée généralement en périodes chronologiques, de la plus ancienne à la plus récente. Ces périodes sont plus ou moins longues suivant les besoins (siècles, décennies, fourchettes d'années,...). Si un thème traite de plusieurs périodes établies par la LCC, le classement se fera à la période la plus ancienne.

Les biographies seront aussi classées sous cet intitulé dans la plupart des cas.

General works. Treatises

Les documents présents dans cette sous-classe, tels que manuels et guides allant du plus érudit au plus populaire, traitent des sujets dans leur globalité. Elle n'est introduite que si des divisions de forme sont déjà présentes. Quelquefois, des notions de temps font leur apparition au sein de cette section.

Elle est habituellement couplée à une autre sous-classe, *General special*, qui comporte les travaux portant sur le sujet dans son entièreté mais d'un point de vue particulier.

Law. Regulations. State relations

Le droit fait à l'heure actuelle l'objet d'une classe entière, la classe K. La division *Law. Regulations. State relations* a donc progressivement disparu au fur et à mesure du développement de sa remplaçante. Les responsables répartirent dans un premier temps les ouvrages entre les lettres K et JX qui accueilleraient le droit international. Mais, à ce jour, tout le droit a été entièrement rassemblé sous la seule classe K.

Study and teaching

Les ouvrages concernant l'étude de la discipline et son enseignement sont classés sous cet intitulé. Des sous-intitulés peuvent apparaître le cas échéant : *Schools, Biography* (d'enseignants, ...), *Research, ...*

Exemple : PR55 *English literature--Literary history and criticism--*

Biography of teachers, critics, and historians

Specific subdivisions and sections

Tous les documents n'entrant pas dans une des

catégories précédentes sont donc redirigés vers celle-ci. D'autres divisions sont spécifiquement élaborées suivant les domaines. Plusieurs intitulés peuvent être utilisés pour un même concept selon la classe.

Les divisions supplémentaires couvrent notamment la géographie.

Forme énumérative des sujets²²

La LCC est dite énumérative car ses subdivisions, bien que communes à toutes les classes, sont répétées dans chacune d'elles au lieu d'être mises à part dans une table auxiliaire, comme les divisions communes ou spéciales de la CDU, par exemple. Le volume important de cette classification en est une conséquence.

Évolutions fréquentes

La LCC est continuellement revue : chaque semaine, le "Cataloging Policy and Support Office"²³, organe de développement du système, publie des listes de mise à jour²⁴. Celles-ci sont disponibles gratuitement sur Internet au format PDF. Ces changements et/ou ajouts sont directement pris en compte par le "Classification Web"²⁵, l'interface de la LCC en ligne.

Une grosse évolution fut la création de la classe K, *Law*, vers les années 1960. Elle remplaça en partie la division *Law. Regulations. State relations* évoquée plus haut.

Cependant, des refontes totales, portant sur des classes entières, sont peu mises en œuvre, tout d'abord parce que le besoin ne s'en fait pas sentir et ensuite à cause du travail assez conséquent à fournir autour de ce changement.

En guise de conclusion

La LCC est une classification qui peut de prime abord rendre le bibliothécaire perplexe : en effet, au-delà des aspects techniques, les spécificités de la LCC traduisent une culture bibliothéconomique sensiblement différente de celle que peuvent représenter, par exemple, la *Classification Décimale Universelle* ou la *Classification Décimale de Dewey*.

Il est sans aucun doute à souhaiter que la rencontre de ces deux univers soit source d'échanges et d'enrichissement pour leurs acteurs, sans éveiller de méfiance ou d'affrontements stériles.

Dans cette optique d'élargissement des horizons, une certaine compréhension de la LCC est avant tout nécessaire : cerner les principales caractéristiques est un préambule essentiel avant

d'envisager la comparaison voire l'adaptation, de cette classification vis-à-vis des besoins locaux des professionnels de la documentation. Espérons que ces quelques lignes auront posé les jalons d'un accueil enthousiaste envers cet outil passionnant !

Virginie Tacq
Université Catholique de Louvain (UCL)
Bibliothèque de psychologie et des sciences de l'éducation
Grand Place, 43
1348 Louvain-la-Neuve
tacq@bpsp.ucl.ac.be

Octobre 2006

Notes

- 1 <<http://www.loc.gov/about/history/>> (Consulté le 7 octobre 2006)
Chan, Lois Mai. *Immroth's guide to the library of Congress Classification*. 4th ed. Englewood: Libraries Unlimited, 1990, p.5.
- 2 <<http://www.loc.gov/about/facts.html>> (Consulté le 8 octobre 2006).
- 3 <<http://www.loc.gov/fsd/fin/pdfs/fy04.pdf>> p.1.2 (Consulté le 8 octobre 2006).
- 4 Chan, Lois Mai. *Op. cit.* p.17.
- 5 Dittman, H., Hardy, J. *Learn Library of Congress Classification*. Lanham: Scarecrow Press, 2000, p.164.
- 6 <<http://www.loc.gov/about/>> (Consulté le 13 octobre 2006).
<<http://www.loc.gov/fsd/fin/pdfs/fy04.pdf>> p. 1.5 -1.7 (Consulté le 8 octobre 2006).
<<http://www.loc.gov/fsd/fin/pdfs/fy04.pdf>> p. 1.11 (Consulté le 8 octobre 2006).
- 7 <<http://www.loc.gov/about/facts.html>> (Consulté le 8 octobre 2006).
- 8 Chan, Lois Mai. *Op. cit.* pp.53-73.
- 9 Dittman, H., Hardy, J. *Op. cit.* p.48.
- 10 Dittman, H., Hardy, J. *Op. cit.* p.165.
- 11 Shelf List : plan de classement (d'après Boulogne, Arlette. *Vocabulaire de la documentation*. Paris, ADBS, 2004, p. 293).
- 12 Cote de : Thompson, Bruce. *Exploratory and confirmatory factor analysis: understanding concepts and applications*. Washington, DC : American Psychological Association, 2004.
- 13 NB : BF38 = Philosophy. Relation to other topics et BF38.5 = Psychology--Philosophy. Relation to other topics--Methodology
- 14 Matthis, R. E. *Adopting the Library of Congress classification system: a manual of methods and techniques for application or conversion*. New York (N.Y.): Bowker, 1971, p.33.
- 15 Cote de : Friedman, Neil. *The social nature of psychological research : the psychological experiment as a social interaction*. New York, Basic Books, 1967
- 16 Cote de : American Psychopathological Association. *Psychopathology in the aged*. New York, Raven Press, 1980
- 17 Chan, L. M. *Op. cit.* p.16.
Hunter, E. J. *Classification made simple*. Aldershot : Ashgate, 2002, p.86.
- 18 Chan, L. M. *Op. cit.* p.21.
- 19 Hunter, E. J. *Op. cit.* pp.76-77.
- 20 <<http://www.gslis.utexas.edu/~l384k3fm/Franm/CatIEs-c09-p1-29-020306.pdf>> p.17 (Consulté le 15 octobre 2006).

- ²¹ Chan, L. M. *Op. cit.* pp. 28-38
<<http://www.gslis.utexas.edu/~l384k3fm/Franm/CatlEs-c09-p1-29-020306.pdf>> pp.18-23 (Consulté le 15 octobre 2006).
- ²² Chan, L. M. *Op. cit.* p. 21
- ²³ <<http://www.loc.gov/catdir/cpsa/>> (Consulté le 19 octobre 2006).
- ²⁴ <<http://www.loc.gov/catdir/cpsa/lcc.html>> (Consulté le 20 octobre 2006).
- ²⁵ <<http://classificationweb.net/>> Consultable uniquement sur abonnement (Consulté le 21 octobre 2006).

LA GESTION DE L'INFORMATION DES ORGANISATIONS

Analyse de définitions et conceptualisation

Jeremy DEPAUW

Doctorant boursier, Université Libre de Bruxelles (ULB) - Dpt des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

§ *"Donner la bonne information à la bonne personne, au bon moment, pour prendre la bonne décision..."* Inspirée de Michael Porter, cette citation décrit les enjeux de la Gestion de l'Information (GI), le concept central de cet article. Ce dernier a pour objectif d'identifier les dimensions du concept et leurs composantes majeures afin d'en proposer une définition, construite à partir d'une revue de la littérature.

Plutôt que d'envisager la Veille ou l'Intelligence comme des activités distinctes, cet article propose la GI comme un concept composé de trois dimensions majeures : la Surveillance, la Veille et l'Intelligence. Chacune de ces dimensions fait l'objet de nombreuses définitions dans la littérature. L'analyse des mots-clés montre la prédominance de certaines catégories sémantiques, mettant ainsi en évidence la cohérence et les points communs entre les nombreuses formulations. Cet article soutient l'idée que la GI pourrait être considérée comme un concept générique, utile à la description et la compréhension de l'ensemble des démarches visant à appréhender l'information, indépendamment des moyens ou des objectifs mobilisés par chacune d'entre elles.

§ *"Juiste informatie aan de juiste persoon op het juiste moment geven om de juiste beslissing te kunnen nemen..."* Dit citaat, geïnspireerd door Michael Porter, beschrijft de inzet van het beheer van informatie, het centrale concept van dit artikel. Dit laatste heeft als doelstelling om de dimensies van het concept en hun hoofdcomponenten te identificeren om alzo een definitie voor te stellen opgesteld vanaf een literaturopzoeking. Veeleer dan een Wake of Intelligentie zoals waarneembare activiteiten te viseren, stelt dit artikel beheer van informatie voor als een concept bestaande uit drie hoofdcomponenten: de bewaking, de wake en de intelligentie. Elk van deze dimensies maakt deel uit van meerdere definities in de literatuur. De analyse van de kernwoorden toont de overheersing van bepaalde semantische categorieën die de coherentie en de gemeenschappelijke punten tussen de vele formuleringen in de kijker zetten. Dit artikel ondersteunt het idee dat het beheer van informatie kan beschouwd worden als een nuttig generiek concept bij de verschillende stappen die ons moeten toelaten de informatie te beschrijven en te begrijpen, los van de mogelijkheden of doelstellingen die elk van deze vooropstelt.

Gérer l'information constitue un impératif majeur pour les organisations soucieuses d'assurer leur pérennité. Michael Porter [17] l'affirmait il y a 20 ans : il faut donner "la bonne information à la bonne personne, au bon moment" et ce, "pour prendre la bonne décision". L'étude des organisations a été marquée par l'approche systémique et de nombreux auteurs ont participé à la construction de ce champ de recherche, en quête permanente de bases théoriques solides et d'une légitimité scientifique [1, 12, 13]¹. La Gestion de l'Information (GI) par les organisations s'insère dans ce contexte de recherche.

Cet article a pour objectif de présenter les enjeux terminologiques et conceptuels liés à la prise en charge, par les organisations, de l'information issue de leur environnement. Le novice, autant que l'observateur averti et même le professionnel, qui se penche sur la littérature liée aux activités de GI ne peut que constater une instabilité des connaissances [2] et un flou terminologique marqué [5]. Corine Cohen explique ce constat par la relative jeunesse des concepts et la difficulté à concilier les contributions d'origines différentes. C'est le cas en particulier pour les traductions et transpositions entre les travaux anglo-saxons et français. On peut y ajouter le développement de ces activités comme outil stratégique et de ce fait

relativement confidentiel, malgré les initiatives d'ouverture (rapports publics, création d'associations professionnelles, etc.). Enfin, ancré dans la pratique, ce domaine d'activité a le plus souvent été porté et promu par ses praticiens, plus que par les théoriciens.²

Il convient d'indiquer que les deux activités principales mobilisées dans cet article sont la Veille et l'Intelligence Économique (IE).³ À ce sujet, il est largement admis qu'il s'agit de notions aux frontières floues. Levet [14] explique que depuis la définition de l'IE, donnée par le rapport Martre en 1994, les formulations nouvelles se sont multipliées, selon deux vagues successives : des descriptions en termes de processus et de techniques [21] suivies d'approches pluridisciplinaires, inscrites dans une perspective d'une économie de la connaissance.

L'instabilité constatée se manifeste dans de nombreux aspects de l'étude des activités de GI. Dans le cadre de cet article, nous essaierons d'élucider le flou qui règne autour des définitions. Ce besoin s'est justifié dans le cadre d'une recherche plus large sur l'IE (DEA d'abord et thèse ensuite) qui n'a semblé pouvoir faire l'économie d'une remise en cause plus large [2]. Ce flou est également préjudiciable pour les professionnels qui, dans leurs pratiques quotidiennes, sont

amenés à gérer de front un arsenal d'outils variés. Or, il est devenu difficile de savoir quel outil correspond à quelle pratique.

Malgré tout, il serait excessif de dénoncer une absence totale de cohérence ou de consensus. Dès lors, le propos n'est pas ici de remettre en cause les travaux antérieurs, mais plutôt de tenter d'en extraire les éléments-clés, d'en identifier le fil rouge et d'en comprendre l'articulation afin de proposer une grille de lecture qui permette de pallier l'instabilité observée. Pour étayer et structurer cette approche, il semble utile de tirer profit de travaux antérieurs. Deux sources principales sont ici mobilisées : les travaux de Corine Cohen [5] et ceux de Daniel Rouach [20].

Corine Cohen a entrepris une analyse de fond de l'évolution du concept général de Surveillance (qui peut être assimilé à notre concept de GI) depuis la fin des années '60. Pour ce faire, elle a étudié les titres des ouvrages et articles publiés depuis 1967⁴. Elle a pu ainsi identifier trois phases dans le développement du concept et mettre en évidence le "retard" d'une décennie des travaux français/francophones par rapport aux travaux anglo-saxons. En outre, la typologie des concepts issus de la Surveillance suscite ici le plus grand intérêt. Elle peut se résumer de la manière suivante :

- § **Scanning / Surveillance** : une attitude d'observation attentive de l'environnement de l'organisation qui peut s'assimiler à un radar dont la fonction est de prévenir, d'alerter quand un événement inhabituel survient.
- § **La Veille** : elle a une fonction plus anticipative à laquelle vient se greffer une fonction informative. Elle met en évidence les impacts d'événements potentiels. Cohen la considère comme distante de la prise de décision.
- § **L'Intelligence** : elle agit au-delà de l'identification des impacts en faisant des recommandations ou en proposant des actions.

Cohen insiste sur le fait que cette évolution du concept de Surveillance doit se comprendre comme une apparition de caractéristiques cumulatives (la Veille fait partie de l'Intelligence), marquant un passage chaque fois plus important dans le processus de décision et la proactivité.

Daniel Rouach, pour sa part a, depuis de nombreuses années, proposé une typologie des veilleurs⁵, qui distingue cinq types de professionnels, caractérisés par deux variables : leur degré de professionnalisme (axe des X) et le degré d'activité (axe des Y). Cette matrice permet de distinguer cinq types de veilleurs, du "dormeur" au "guerrier". Cette typologie, appliquée au travail de Cohen, permet de caractériser les trois types d'activités, selon ces critères. La Surveillance

reste passive, la Veille devient active et l'Intelligence nécessite des démarches offensives. De la même manière, le passage à l'Intelligence suggéré par Cohen requiert un plus grand professionnalisme de la part des organisations, tant de la part des théoriciens que des professionnels ; ces derniers ont vu leur rôle d'observateur et de médiateur prendre une place de plus en plus marquée dans les réseaux et les stratégies de gestion. Dès lors, la matrice de Rouach sera réduite ici à trois catégories d'items (**passifs, actifs, proactifs**) qui ne consistent pas en des acteurs mais en des activités, étiquetées selon la typologie de Cohen (**Surveillance, Veille, IE**).

Le besoin de clarification à l'origine de cet article est particulièrement marqué dans les définitions que les différents auteurs donnent aux termes tels que "Veille" ou "IE". Ainsi, un regard transversal sur la littérature traitant de GI met en évidence une série d'appellations différentes : Intelligence économique, Intelligence économique et stratégique, Veille, Veille stratégique, technologique, Scanning, Surveillance, Intelligence compétitive, Business Intelligence, etc. Tous ces termes se recoupent et sont liés, sans vraiment être interchangeables ; cela fragilise toute tentative de mise au point de bases stables à l'étude de la GI. Les ambiguïtés provoquent des malentendus et empêchent une interopérabilité des concepts entre les auteurs et les approches. C'est donc par l'intermédiaire des définitions et l'identification de leurs éléments majeurs qu'une définition générique des activités de GI sera proposée.

Étude de la littérature

L'objectif de cette analyse est de définir la GI, en tenant compte des éléments-clés repris dans les définitions des différentes activités qui lui sont généralement attribuées. De manière schématique [19], le concept de GI est ici, *a priori*, considéré comme articulé autour de trois dimensions - Surveillance, Veille et IE – dont nous voulons identifier les différentes composantes.

Une exploration de la littérature a permis de recueillir un ensemble de définitions (57) de la Surveillance, de la Veille et de l'IE. Sans être exhaustive, elle fait néanmoins appel à la majeure partie de celles qui ont été produites, en français, ces dernières années.

L'analyse consiste à isoler les mots-clés des définitions et à les classer selon cinq catégories sémantiques qu'une analyse exploratoire du corpus a permis de mettre en évidence. Lors de cette phase préliminaire d'analyse, les mots-clés ont

pu être rassemblés d'emblée selon la typologie de Cohen (3 à 5). Les catégories 1 et 2 sont apparues comme pertinentes pour englober ceux qui n'entraient pas dans les premières. À elles cinq, ces catégories couvrent la quasi-totalité des termes et expressions riches de sens dans les définitions :

- § Les indications relatives à la **médiation de l'information** (1)
- § Les indications relatives à l'**environnement de l'organisation** (2)
- § Les indications relatives à l'**action de surveillance** (3)
- § Les indications relatives à l'**action d'aide à la décision** (4)
- § Les indications relatives à l'**action d'influence** (5)

Ces catégories constituent autant de composantes potentielles des trois dimensions de la GI évoquées ci-dessus.⁶ C'est la proportion des occurrences des différentes catégories sémantiques qui détermine le poids des composantes dans chaque dimension.

Il est important de signaler qu'il ne s'agit en aucun cas d'une analyse sémantique poussée. L'objectif est de formaliser la lecture des définitions pour les exploiter rigoureusement. La mise en œuvre de cette démarche a montré d'emblée que la structure des dimensions choisies comme base de travail est restée adéquate lors de sa mise à l'épreuve.

De manière générale, l'analyse permet d'identifier les composantes qui dominent dans la formu-

- § L'IE : Elle est surtout définie par des indications relatives à la **médiation** et à l'**aide à la décision**. En outre, c'est dans ces définitions que l'on retrouve la plus grande part d'occurrences relatives aux **actions d'influence**, inexistantes en Surveillance et anecdotiques en Veille.

Le concept de GI

Une observation plus détaillée apporte des enseignements importants :

- § Les indications liées à la **médiation de l'information** représentent **la part la plus importante** des mots-clés identifiés dans les définitions. À cette catégorie, s'ajoute celle des mots-clés liés à l'**environnement**, à son évolution, ses tendances, etc. À elles deux, ces catégories, indépendantes des objectifs de la Surveillance, de la Veille ou de l'IE, représentent **une part significative** (+ de 50%) des mots-clés.
- § La composante de l'**action d'aide à la prise de décision** n'est pas négligeable non plus. Ainsi, si la surveillance est présente, elle semble un objectif sur lequel l'accent est fort marqué. Il faut noter que cela **ne signifie pas** forcément que la détection des menaces et opportunités (environnement) soit considérée comme moins importante. L'évolution historique semble avoir conduit les auteurs à considérer cet aspect comme acquis et ils ont peut-être davantage insisté sur l'aspect décisionnel en le détaillant (d'où l'occurrence plus grande de mots-clés).

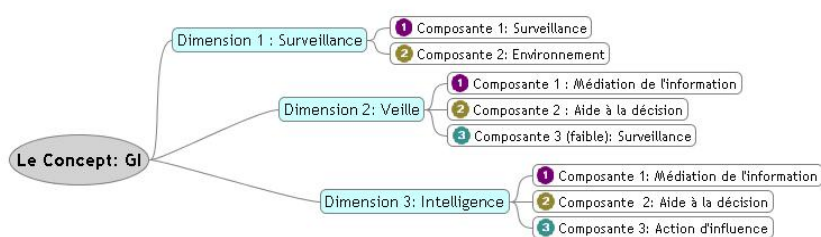


Fig 1: représentation du concept avec ses dimensions et leurs composantes

lation de chaque dimension de la GI, et de les représenter (figure 1) :

- § La Surveillance : elle est surtout définie par des indications relatives à l'**action de surveillance**, au sens large, de l'**environnement**
- § La Veille : elle est surtout définie par des indications relatives à la **médiation de l'information** et à l'**aide à la décision**. La surveillance et l'environnement restent importants malgré tout.

L'analyse des proportions des composantes a également été menée individuellement pour les trois dimensions (types d'activités). Cette démarche apporte des nuances importantes par rapport à la vision globale, présentée ci-dessus :

- § La composante "**médiation**" augmente en occurrence lors d'un passage de la Surveillance à la Veille et de la Veille à l'IE. En effet, les définitions apportent plus de précisions et de détails sur cet aspect. Ici, cela pourrait être expliqué par le fait que les auteurs ont surtout travaillé sur l'aspect opérationnel de la GI (manuels, *How to*, etc.) plutôt que sur l'aspect conceptuel.
- § À l'inverse, la composante "**environnement**" diminue en importance. Ce à quoi on peut ajouter que la diminution de celle de **surveillance** renforce cette tendance. Mais elle reste

omniprésente, ce qui semble indiquer qu'elle n'est pas négligée pour autant ; elle est plutôt "moins accentuée".

- § Dans l'idée de la prédominance des travaux opérationnels, la **prise de décision** est presque équivalente dans les définitions de Veille et d'IE. Sa moindre présence en Surveillance semble coïncider avec la description de la Surveillance comme une activité passive, par rapport à la Veille (active) ou l'IE (proactive).
- § Enfin, la composante des **actions d'influence** apparaît de manière significative dans les définitions de l'IE, ce qui s'accorde avec la typologie proposée a priori. Ce type de mots-clés, retrouvé dans les définitions de la veille (5%), ne constitue qu'un aspect secondaire de cette composante.

Jusque là, ces observations apportent des précisions sur la ventilation de chaque aspect des définitions, prises isolément, et ne contredit pas la typologie construite à partir des travaux de Cohen et de Rouach. En outre, Cohen présente l'évolution du concept de Surveillance dans le temps, suggérant ainsi une continuité entre les dimensions de la GI. Dès lors que l'on accepte ce postulat, il est possible de mettre les observations en perspective avec l'idée d'une accumulation progressive des objectifs et des composantes, sans affirmer pour autant que l'IE serait le dernier avatar du concept de Surveillance, trente ans après son apparition dans la littérature. Ce postulat tient donc compte du fait qu'il existe un lien entre les trois types d'activité et qu'on peut les considérer de manière cumulative.

Cette perspective permet de confirmer certaines observations déjà abordées :

- § La tendance à la **diminution** de la proportion des indications sur l'**environnement** et de l'aspect **surveillance** est confirmée. Elles restent présentes, mais sont moins détaillées dans les formulations.
- § La tendance à l'**augmentation** de la proportion des indications relatives à la **médiation**, **l'aide à la décision** et aux **actions d'influence** est confirmée.

En outre, l'approche groupée apporte des précisions intéressantes :

- § La proportion de mots-clés liés à l'**environnement** et à la **surveillance** est beaucoup plus forte dans la définition de la surveillance que dans les autres. Cela suggère que ces définitions sont assez identiques sur le fond comme sur la forme ; ce qu'une lecture globale confirmera. En outre, les parts d'aide à la décision et de médiation sont égales.
- § Les définitions de la **Veille** et de l'**IE** sont beaucoup moins équilibrées dans l'utilisation

de leurs mots-clés. La plus faible proportion des mots pertinents par rapport à leur total semble indiquer une dispersion plus forte des formulations et un équilibre moins marqué. Cela peut sans doute s'expliquer par le nombre plus grand de définitions disponibles et d'auteurs qui se sont essayés à en formuler. On perçoit ici l'instabilité des connaissances, unanimement admise dans le domaine d'étude.

Comment définir la GI ?

Constater l'instabilité théorique, et en particulier terminologique, du domaine de la GI ne peut être une fin en soi. Ainsi, l'objectif poursuivi lors de l'analyse des définitions est de pouvoir mettre en évidence les composantes majeures des trois dimensions qui constituent ce concept. Cette nouvelle définition, du moins cette nouvelle formulation, recherchée d'abord dans le contexte restreint d'une thèse de doctorat sur le sujet, a pour vocation d'alimenter la réflexion sur les fondements théoriques de la GI. La méthode choisie consiste à exploiter les observations faites lors de l'analyse des définitions et à les rassembler dans celle du terme "Gestion de l'information", proposé dès lors comme terme générique pour l'ensemble des dimensions habituellement évoquées – Surveillance, Veille, IE. Cette formulation de définition est présentée ici en deux temps, correspondant aux deux blocs qui la constitueront :

- § Dans un premier temps, sur base de la mise en évidence des occurrences pour l'ensemble des définitions, la première partie présente les éléments généraux et applicables à toutes les dimensions.
- § Dans un second temps, sur base de l'analyse de la proportion de chaque composante dans les dimensions, la suite de la définition proposera la clé de différenciation entre elles.

Le premier bloc peut donc être formulé de la manière suivante :

La Gestion de l'Information (GI) :

Pour un individu ou une organisation, l'ensemble des démarches visant à prendre en charge l'information issue de l'environnement, pour anticiper une situation donnée ou une tendance plus large, à un moment donné, et s'y adapter en vue d'en tirer profit après un traitement et un relais adéquats.

Il convient de préciser cette proposition de définition :

- § *Pour un individu ou une organisation, l'ensemble des démarches...* En adéquation avec l'objectif de généralisation, la définition s'oriente clairement vers une approche globale qui ne se restreint pas à un type d'acteurs ou de pratiques particuliers.
- § *...visant à prendre en charge l'information issue de l'environnement...* L'objet de la maîtrise définie ici porte sur l'information issue de l'environnement de l'acteur. Cette formulation prend en compte les informations provenant spontanément de l'environnement ainsi que celles que le système de maîtrise collecte volontairement. Il faut ajouter qu'on ne cherche pas à gérer "toute" l'information, mais uniquement celle qui est peut-être importante dans le contexte en présence.
- § *... pour anticiper une situation donnée ou une tendance plus large, à un moment donné, et s'y adapter...* La définition ajoute que la gestion a pour but de permettre à l'acteur d'adapter son comportement ou ses actes au contexte dans lequel il se trouve. La notion d'anticipation est ici présente. Les adaptations peuvent être de tout ordre : décisions, actions voire absence d'action.
- § *... en vue d'en tirer profit...* D'une part, la définition insiste sur l'objectif de la gestion de l'information, qui vise à atteindre un gain. Le fait de ne pas préciser la nature du profit élargit le spectre à d'autres considérations que l'aspect financier. Et, comme l'a montré Jakobiak [11], l'absence de perte peut constituer l'"avantage" dont il est question. D'autre part, elle indique l'importance du rôle joué par l'acteur concerné, sans le dissocier de la recherche de gain, dont l'appropriation de l'information reste l'élément clé.
- § *...après un traitement et un relais adéquats.* Par traitement, on peut entendre les actions telles que la collecte, la sélection ou la formulation sous d'autres formes, mais aussi la mémorisation (humaine ou informatique), le recoupement, la déclinaison, etc. des informations. La notion de relais permet d'insister sur le fait qu'une information traitée n'est utile que si elle parvient aux bons interlocuteurs, mais ne précise pas quelle implication prend l'acteur de GI dans les processus de décisions. En l'envisageant de la sorte, ce travail reste adaptable aux trois dimensions du concept. Sans cette démarche, il ne serait pas possible d'exploiter l'information.

Cette formulation poursuit deux objectifs. D'une part, elle met la GI en contexte. Bien que large, le champ est circonscrit avec des indications sur les acteurs concernés (individu ou organisation) et

sur ce dont il s'agit concrètement (prise en charge de l'information dans une situation donnée, à un moment donné et y réagir, pour en tirer profit). On y retrouve les deux composantes majeures, identifiées dans l'ensemble des définitions : la médiation de l'information (prendre en charge - collecter et diffuser - traiter de façon adaptée) et l'environnement de l'organisation. D'autre part, elle reste large pour constituer une définition "générique" qui pourra être précisée et à laquelle il pourra être fait référence comme "famille générale".

L'identification des composantes s'avère ici très utile, puisqu'il est alors possible de préciser cette formulation en exploitant les trois dimensions restantes : l'action de surveillance, l'aide à la décision et les actions d'influence. Par ailleurs, l'analyse a aussi montré que ces composantes peuvent être comprises comme des "couches d'objectifs" et que ces dernières "s'accumulent" lors d'un passage d'une dimension à l'autre.

Dès lors, en y ajoutant cette clé de différenciation, la proposition de définition est la suivante :

La Gestion de l'Information :

Pour un individu ou une organisation, l'ensemble des démarches visant à prendre en charge l'information issue de l'environnement, pour anticiper une situation donnée ou une tendance plus large, à un moment donné, et s'y adapter en vue d'en tirer profit après un traitement et un relais adéquats. Ces démarches sont concrétisées à l'aide d'une médiation de l'information (recherche, collecte, traitement, distribution, etc.) et se différencient par leur objectif principal: la détection des menaces et des opportunités, l'aide à la prise de décision et les actions d'influence.

Cette proposition a l'avantage de rendre compte de la cohérence extraite de l'analyse systématique d'une collection de définitions d'activités de GI. Les indications liées à la médiation de l'information et à l'environnement posent le contexte, qui est alors décliné selon les objectifs choisis par l'acteur qui envisage ou met en place la GI. Précisons que cette approche n'éluide que temporairement l'importance de l'aspect toujours "situé" [18] de ces actions, qui devra à terme pouvoir être pris en compte. L'intérêt de cette formulation tient au fait qu'elle pourra être utilisée de deux manières lors de recherches à venir. D'une part, la description permettra de baliser précisément le champ étudié, en profitant des limites du concept de GI ainsi que de sa structuration. D'autre part, elle contribuera à clarifier les spécificités de chacune des dimensions du concept, permettant ainsi une identification et une classification plus efficaces et transparentes des activités, des pratiques ou encore des outils.

Le propos n'est pas ici de rejeter les travaux antérieurs. Au contraire, ils ont servi de base à cette démarche de formulation. Depuis 2003 et le rapport Carayon [4], les professionnels semblent avoir orienté leurs efforts, vers la mise en place de politiques fortes et efficaces, au détriment sans doute des fondements théoriques. Face à ce constat, le chercheur en quête de clarté et de bases solides ne peut cependant faire l'économie d'une réflexion de fond sur les concepts et les modèles auxquels cet article se veut une contribution utile.

Jeremy Depauw
Université Libre de Bruxelles (ULB)
Dpt des Sciences de l'Information et de
la Communication (SIC)
 Avenue F.D. Roosevelt, 50/123
 1050 Bruxelles
 jdepauw@ulb.ac.be

30 juin 2006

Bibliographie

- [1] BARTOLI, Jacques-André ; LE MOIGNE, Jean-Louis (dir.). *Organisation intelligente et système d'information stratégique*. Paris : Economica, 1996, 284 p.
- [2] BOIZARD, Odile. Veille ou intelligence économique, faut-il choisir ? Retour d'expérience. *Information Sciences for Decision Making*, 2005, n° 21, 13 p. <<http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd.m21/boizard.pdf>> (consulté le 28/06/2006).
- [3] BOUZON, Arlette ; MEYER, Vincent. *La communication organisationnelle en question : méthodes et méthodologies*. Paris : L'Harmattan, 2006, 210 p.
- [4] CARAYON, Bernard. *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*. Rapport au premier ministre. Paris, 2003. <http://www.bcarayon-ie.com/pages_rapportpm/Presentmission.html> (consulté le 23/06/2006).
- [5] COHEN, Corine. *Veille et intelligence stratégique*. Paris : Lavoisier, 2004, 286 p.
- [6] DAVENPORT, Thomas H. *Working knowledge: how organizations manage what they know*. Boston: Harvard Business School Press, 1998, 199 p.
- [7] FRANCAERT, Loup. *Infosphère et intelligence stratégique : les nouveaux défis*. Paris : Economica, 2002, 386 p.
- [8] GORIA, Stéphane ; KNAUF, Audrey ; DAVID, Amos ; GEFFROY, Philippe. *Le processus d'intelligence économique : Une étude selon le point de vue de l'infomédiaire et des problématiques de recherche d'information* ATELIers d'Intelligence Stratégique, 1^{er} Colloque européen d'intelligence économique. Poitiers, 27-28 janvier 2005. Poitiers : ATELIS <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/25/92/PDF/sic_00001384.pdf> (Consulté le 23/06/2006).
- [9] GUYOT, Brigitte. Système d'information : construction d'un objet de recherche. in *Communications organisationnelles : objets, pratiques, dispositifs*. Delcambre Pierre (dir.). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2000, 330 p.
- [10] HENRY, Alexis. *La communication des organisations à la croisée des chemins disciplinaires*. Paris : L'Harmattan, 2005, 152 p.
- [11] JAKOBIAK, François. *Pratique de la veille technologique*. Paris : Éditions d'Organisation, 1991, 232 p.
- [12] LE MOIGNE, Jean-Louis. *Les systèmes de décision dans les organisations*. Paris : PUF, 1974, 238p.
- [13] LE MOIGNE, Jean-Louis. *La théorie du système général*. Paris : PUF, 1977, 338p.
- [14] LEVET, Jean-Louis. *L'intelligence économique : mode de pensée, mode d'action*. Paris : Economica, 2001, 154 p.

- [15] MARTRE, Henri (prés.). *Commissariat général du plan : Rapport du groupe Intelligence économique et stratégie des entreprises*. Paris : La Documentation française, 1994, 213 p.
- [16] MEINGAN, Denis ; LEBO, Isabelle. *Maîtriser la veille pour préparer l'intelligence économique*, Sèvres : Knowledge Consult, septembre 2004, 72 p.
<http://www.adec.fr/files_upload/documentation/200607201535320.Knowledge_Consult_Veille_et_IE.pdf> (consulté le 30/06/2006).
- [17] PORTER, Michael. *Competitive advantage: creating and sustaining superior performance*. New York: Free Press, 1985, 557 p.
- [18] QUERE, Louis. La situation toujours négligée ? *Réseaux*, 1997, n° 85, 29 p.
<<http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/>> (consulté le 30/06/2006).
- [19] QUIVY, Raymond ; VAN CAMPENHOUDT, Luc. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 1995, 288 p.
- [20] ROUACH, Daniel. *La veille technologique et l'intelligence économique*. Paris : PUF, 1996, 126 p.
- [21] SALLES, Maryse. Problématique de la conception de méthodes pour la définition des systèmes d'intelligence économique. *Revue d'Intelligence économique*, 2000 (oct.), n° 6-7.
- [22] SUTTER, Eric. *Le management de l'information : Présentation commentée du document de normalisation X50-185*. Paris : ADBS, 2005, 60 p.

Les définitions analysées dans le cadre de cet article ont été collectées et rassemblées à la page :
<<http://dev.ulb.ac.be/~jdepauw/wiki/index.php?title=D%C3%A9finitions>>

Notes

- 1 Le lecteur trouvera un panorama synthétique et circonstancié à ce sujet dans GUYOT, Brigitte, "Système d'information : construction d'un objet de recherche", in : DELCAMBRE, Pierre, *Communication Organisationnelle : Objets, Pratiques, Dispositifs*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2000, pp. 81 à 94.
- 2 À ce sujet, Odile Boizard propose un panorama riche et documenté sur la question de l'articulation de la Veille et de l'IE, incontournable pour quiconque s'intéresse à ce sujet. BOIZARD, Odile, "Veille ou Intelligence Economique, faut-il choisir ? Retour d'expérience", Marseille, juin 2005 (consulté la dernière fois le 28/06/2006, à l'adresse : <<http://www.euromed-marseille.com/index.jsp?id=7659>>)
- 3 Par souci de clarté, les majuscules aux termes GI, Veille, IE et Surveillance font référence à des activités communément utilisées pour décrire le travail de terrain. Ils se distinguent ainsi des catégories sémantiques mobilisées lors de l'analyse.
- 4 Pour une lecture détaillée de cette étude, cfr COHEN, Corine, *Veille et intelligence stratégique*, Lavoisier, Paris, 2004, pp. 45 à 66. [5]
- 5 Pour une lecture détaillée de cette matrice, cfr ROUACH, Daniel, *La veille technologique et l'intelligence économique*, 1ère éd., Presses universitaires de France, Paris, 1996, p. 29
- 6 **Exemple** : *La définition de la Veille par Francart, [Francart, 2002]* : L'activité principale de recueil de l'information (1) dans le monde de l'entreprise (2). Elle a pour but de recueillir l'information (1) nécessaire à l'entretien du savoir (1) de l'entreprise et à sa transformation (1) pour améliorer la prise de décision. (4) *Ici, la catégorie (4) n'apparaît qu'une fois mais reste capitale puisqu'elle est présentée, selon Francart, comme le but final de la Veille.*

LA FORMATION DES ARCHIVISTES

RELEVER LES DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Cinquième Journée des Archives

Compte-rendu de Véronique FILLIEUX et Evelyne VANDEVOORDE

Université catholique de Louvain (UCL) – Service des Archives

Les Archives de l'Université catholique de Louvain ont organisé les 9 et 10 mai 2005 leur cinquième Journée des archives sur le thème de "La formation des archivistes : Relever les défis de la société de l'information".

À la différence des précédentes Journées des archives (voir *Cahiers de la Documentation*, 2005/1), l'édition 2005 s'est déclinée en deux sessions : la première portant sur les attentes des archivistes, mais aussi des utilisateurs d'archives vis-à-vis de ces derniers, et sur leurs compétences quant à la pratique archivistique, la seconde abordant les parcours de formation. Les modalités mêmes de chacune des deux sessions ont différé volontairement ; ainsi quand la première recourait à neuf présentations abordant spécifiquement des facettes éclairant la problématique générale, la seconde, sous la forme d'une table ronde, a permis des échanges fructueux quant au contenu que doit désormais comporter l'enseignement archivistique.

Cette réflexion quant à la formation n'est pas neuve et se retrouve au cœur des débats actuels de la communauté des archivistes et au-delà renvoie, en amont, aux structures diversifiées selon les pays et les entités s'occupant de la formation proprement dite et, en aval, aux utilisateurs potentiels des archives et à leurs demandes, plus largement, aux services que l'archiviste doit être à même de rendre à la société et, dès lors, de sa place, de sa fonction et de sa spécificité au sein de notre société de l'information.

En effet, au sein de celle-ci, les enjeux, pour le citoyen, la collectivité, les entreprises, en sont d'autant plus considérables que les moyens de communication d'information se sont multipliés et complexifiés à l'extrême, tandis que les supports d'information se sont de plus en plus fragilisés et ont accru de manière exponentielle leur dépendance à la technologie et à l'ingénierie logicielle. Cette mutation est le plus souvent vécue en envisageant l'avenir plus que le passé, en privilégiant le court ou le moyen terme plus que le long terme et en accentuant la place du matériel et de l'équipement plus que celle du capital humain et de la formation. Or, si l'information a naturellement une valeur opérationnelle immédiate, elle peut aussi constituer un patrimoine

irremplaçable. La polysémie du mot "archives", parfois remplacé par le mot anglais "record" rend bien compte de ces deux facettes d'une même réalité. En outre, comme pour l'information traditionnelle, et sans la remplacer, mais à un degré sans doute bien plus aigu, se posent les questions du repérage, de la collecte, de l'évaluation, de la description, de la conservation, de la préservation à long terme, de la garantie et des règles d'accessibilité, de la valorisation en tant que patrimoine, c'est à dire des fonctions faisant appel de manière particulièrement cruciale aux facultés humaines de discernement, de remise en contexte, d'analyse et de synthèse.

La formation des spécialistes de l'archivage est dès lors en débat. En témoignent la recherche menée par Carol Couture (Université de Montréal), *Education and research in archival science : general tendencies*, étude présentée au Congrès européen des Archives de Florence en 2000, ou encore les réflexions présentées au XV^e Congrès international des Archives de Vienne en août 2004 par José Ramon Cruz Mundett (Univ. Carlos III, Madrid), *Building new knowledge for archivists : evolving towards a common core curriculum* ; Karsten Uhde (Archivschule Marburg), *Élaboration d'un nouveau savoir pour les archivistes : l'évolution de l'enseignement sur les archives et la conservation à l'âge numérique* ; Didier Bondue (archiviste de Saint-Gobain, Fr.) : *Towards successful and relevant training : the competency model*, et d'autres. Plusieurs modèles de spécialistes de la gestion des archives se dégagent, tantôt fondés sur des traditions nationales (tradition allemande de la *Registratur*), tantôt appuyés sur des divisions technologiques (spécialiste des archives anciennes ou, au contraire, expert en archivage électronique), tantôt encore basés sur des responsabilités fonctionnelles (archiviste public ou gestionnaire d'archives d'entreprises ou d'archives médicales).

C'est dans ce contexte de débat que la Journée d'étude s'est proposée d'identifier les éléments clés d'une formation archivistique et leurs contenus fondamentaux, en partant d'une logique de "compétences", en identifiant les besoins générés par l'exercice de chaque fonction archivistique, en réintroduisant une perspective de gestion

à long terme et en se situant sans équivoque dans une perspective européenne.

Partant de la notion de "mémoire institutionnelle utile", Michel Lespérance, fort de son expérience d'une vingtaine d'années en tant que secrétaire général de l'Université de Montréal, enracine l'enjeu des débats, apportant des éléments de réponse à des questions fondamentales posées en permanence par les archivistes soucieux de l'actualisation et du développement continu de leur profession et des services qu'elle rend aux organisations plurielles, acteurs de la société. C'est en tant qu'"archiviste public" que Philippe Henwood, rattaché à la Direction des Archives de France, est ensuite intervenu entamant la première des trois communications présentant les compétences des archivistes en fonction de leur milieu de travail et des attentes spécifiques des utilisateurs. L'archiviste public est, au sein du système français, un archiviste ayant bénéficié d'une formation spécifique, appartenant à divers corps de la fonction publique et y travaillant comme conservateur, chargé d'études documentaires, attaché de conservation, secrétaire de documentation ou assistant de conservation. Il lui revient de respecter et de mettre en œuvre la législation et la réglementation en vigueur, de suivre la politique de mise en valeur des archives définie par l'établissement dont il dépend et, au service de la collectivité, il se doit d'évoluer avec celle-ci. C'est à cette fin que la Direction des Archives de France a entrepris la réalisation d'un référentiel des métiers que l'archiviste, quel que soit son statut ou son lieu d'exercice, peut être amené à assumer. Se basant sur le concept des compétences, les fiches de métier décrivent les missions afférentes aux postes, les activités (organisationnelles, scientifiques et techniques, culturelles et de formation) et les compétences requises pour les exercer, tant en matière de "savoir" que de "savoir-faire" et de "savoir-être". Philippe Bigot (de la société Lifing), quant à lui, s'est attaché à identifier les compétences attendues de l'archiviste au point de vue de l'entrepreneur consultant en archives. Relevant trois grands modèles de spécialiste de la gestion des archives, à savoir les spécialistes de modes opératoires (traditions nationales), les spécialistes de moyens (appuyés sur la division technologique) et les spécialistes du domaine d'application (basés sur des responsabilités fonctionnelles de type public-privé ou de domaine réservé de type santé), il récuse cette multiplicité d'archivistes "verticaux" et soutient le modèle d'un seul archiviste-records manager au profil "transversal", aux compétences axées sur l'intelligence pratique et conceptuelle, la culture générale, l'adaptabilité, la diplomatie, la créativité, les qualités de communication, capable de coordonner les compétences des spécialistes

dans l'objectif d'une prise en considération globale des besoins et des problèmes dans la perspective d'une (re)construction harmonieuse des fonctions opérationnelles. Partant de ce constat, il identifie alors trois aptitudes à entretenir : le charisme, l'intelligence et la culture, l'esprit synthétique et créatif, faisant de l'archiviste de demain le modèle de l'Homme politique. Pour sa part, Didier Grange (Ville de Genève et Conseil international des Archives) a exposé les travaux de la section du CIA regroupant les associations professionnelles (CIA/SPA - Section des Associations Professionnelles de Records Management et d'Archivistique), lesquels s'engagent dans deux voies : la certification et la définition des compétences en relayant les attentes des professionnels quant au rôle que les associations peuvent jouer dans le domaine de la formation tout en notant que la formation constitue avant tout un enjeu individuel. L'évolution de la profession réclame, selon lui, un engagement constant de la part de chaque professionnel afin que ses compétences soient mises à jour, défi qui doit être soutenu par les associations informant leurs membres et impliqués dans les changements qu'ils doivent affronter.

Avec la seconde partie de cette section, ce sont cette fois les compétences de l'archiviste du point de vue des fonctions archivistiques qui sont étudiées selon chacune de ses fonctions : gestion, évaluation et acquisition, description, préservation, conservation et valorisation. S'attachant à la première de ces fonctions, Claude Minotto (Université de Montréal), définit la gestion comme étant "assurer la mise en place d'un processus ou d'un programme archivistique nécessitant vision et leadership, assurer la conduite et la réalisation concrète d'un tel programme repose sur le pragmatisme et l'opportunisme". Et malgré sa dimension fondamentale parmi les fonctions archivistiques, la gestion est l'une des plus récentes à faire l'objet de cours spécifiques au sein des programmes d'enseignement de la discipline, ce qui conduit Claude Minotto à s'appuyer sur son expérience pratique au sein de la Division des archives de l'Université de Montréal. François Burgy (Archives de la Ville de Genève) a axé son propos sur l'évaluation et l'acquisition listant les compétences nécessaires à l'archiviste : connaissance de la méthodologie et des instruments d'évaluation et d'acquisition, tels le calendrier de conservation ou le bordereau de versement ; compétences techniques liées aux particularités des supports ; compétences scientifiques pour comprendre certains contenus ; compétences en matière de gestion des relations humaines que cela soit les créateurs d'archives, leurs utilisateurs ou les techniciens du traitement de conservation. Il a également souligné que l'archiviste ne peut évi-

demment pas collectionner toutes les compétences techniques ou scientifiques, mais bien faire appel à une aide extérieure quand cela s'avère nécessaire, l'aptitude de base étant de repérer ses propres limites. S'appuyant sur la promulgation récente du code français du patrimoine, Christine Nougaret (Archives nationales de France) a quant à elle réaffirmé la nécessité d'une formation à la fois scientifique et technique avec une attention particulière à apporter aux questions de classement et de description. Elle a également remis en évidence toute l'importance du principe du respect des fonds, l'inscrivant dans la préoccupation contemporaine de la traçabilité que requièrent nos sociétés en demande de transparence des décisions. Dès lors, "pas d'archives sans contexte de production, pas de description archivistique sans description de ce contexte de production". Traitant des questions de préservation et de conservation, Rolande Depoortere (Archives générales du Royaume) dresse le "profil" nécessaire au bon conservateur tout en soulignant l'importance de la formation continue et des échanges internationaux : l'archiviste doit être capable d'évaluer rapidement une situation ; de proposer des solutions tenant compte de la chaîne de vie des documents et des objectifs de leur conservation ; d'être innovant et créatif ; d'estimer le coût des solutions, le temps nécessaire à leur réalisation, leur durée de vie et leur impact sur le fonctionnement du service producteur et de conservation ; de dialoguer avec les spécialistes de diverses disciplines tels qu'informaticiens, architectes, techniciens ; de former et sensibiliser les producteurs d'archives, le personnel subalterne des archives et les utilisateurs. Enfin, Thierry Delplancq (Archives de La Louvière) s'est concentré sur la valorisation des archives à un échelon local révélant les indispensables capacités et aptitudes nécessaires à l'archiviste œuvrant à ce niveau. Cet archiviste doit en effet commencer par s'intégrer dans une structure globale et déterminer les missions de son institution en commun accord avec ses mandataires politiques et responsables administratifs et ce n'est que dans une seconde étape, la gestion des archives ayant été bien effectuée et reconnue, que l'archiviste pourra trouver une assise et un soutien pour s'ouvrir vers l'extérieur et valoriser les fonds qui lui sont confiés, déjà au sein des administrations, puis envers les lecteurs pour en arriver à toucher l'entité et le grand public. Ce sont ici des talents de communicateur qui sont nécessaires à l'archiviste puisqu'il lui faut diffuser un maximum d'informations en utilisant tous les moyens mis à son service : publications (brochure, newsletter...), manifestations (expositions, journées du patrimoine...), apparitions dans les médias (presse locale, télévision régionale, radio, site web...), campagne de sensibilisation, et en es-

sayant d'établir des synergies et des partenariats lui permettant d'étendre son action, sans toutefois porter préjudice à ses tâches essentielles de gestion et de conservation. Bref, conjuguer savoir, "savoir-faire" et "faire-savoir".

La seconde partie de cette 5^e Journée des archives s'est ouverte riche du bilan apporté par les communications ayant abordé tant les attentes des utilisateurs d'archives que les compétences indispensables du point de vue des fonctions archivistiques. Ainsi aux demandes portant sur la capacité d'adaptation à des situations nouvelles et d'argumentation en matière d'acquisition et d'évaluation, de prise en compte des normalisations de description et des problèmes posés par la conservation des nouveaux supports ainsi que la connaissance pratique des moyens disponibles pour mettre en valeur les archives et les diffuser largement, sans oublier la nécessaire culture générale, la connaissance de l'institution qui l'emploie, la maîtrise au sens de management de l'ensemble des activités professionnelles et administratives d'un service d'archives et, bien sûr, la passion du métier, la table-ronde traitant du cahier des charges de la formation en archivistique du 21^e siècle a tenté de répondre non seulement en présentant les programmes actuels de formation, mais encore en listant une série d'écueils, de lacunes et de pistes tirant parti des regards croisés des professionnels présents, contribuant chacun par une expérience et une information relative à un type de formation spécifique, à savoir l'Archiefschool d'Amsterdam, la Haute école de gestion de Genève, la formation proposée par l'Université Carlos III de Madrid, l'École nationale des Chartes de Paris, la Vrije Universiteit Brussel, l'Université de Liège et l'Université catholique de Louvain.

Un consensus s'est formé dès le départ sur l'importance d'une formation solide en archivistique que doit posséder tout archiviste quel que soit le milieu où il intervient ou sa spécialité. Carol Couture de l'Université de Montréal a résumé comme suit ces acquis de base : "Pour tout archiviste, aucune formation scientifique quelle qu'elle soit, aucune formation professionnelle antérieure ne saurait remplacer une solide et complète formation en archivistique. On réfère et on fait ainsi appel 1°) aux compétences professionnelles qui présupposent l'existence de programmes de formation, 2°) à la reconnaissance scientifique qui présuppose l'existence d'une discipline à part entière -l'archivistique- et 3°) à la crédibilité professionnelle qui présuppose la reconnaissance par la société de la profession d'archiviste. Si l'archiviste n'a pas d'abord et avant tout une large et solide connaissance de tout ce qui constitue l'archivistique contemporaine, il ne saurait être en mesure de répondre

adéquatement aux attentes des utilisateurs, administrateurs ou chercheurs, et partant, ne saurait prendre sa place dans la société". Partant de ce constat et profitant des réflexions et des réformes de programmes suscitées par le processus de Bologne, le moment est en effet optimal pour une réorganisation et une mise à jour des programmes d'enseignement en archivistique.

Quatre axes sont dégagés, à savoir le records management, la recherche, l'interdisciplinarité et la pratique. En regard du records management, il va de soi que l'archiviste ne pourra répondre adéquatement aux attentes des administrateurs et des chercheurs s'il n'est pas préparé à travailler dans la réalité que constitue le *records continuum* dans lequel évoluent les archives au sein des administrations modernes : il lui faut dès lors apprendre à intervenir dès la création des documents en sachant appréhender les problèmes posés par les archives numériques, leur volatilité, la fragilité de leurs supports et les problèmes d'authenticité qui les entourent ; il doit être formé dans les domaines techniques et de stratégies d'automatisation, de la gestion de la sélection et du tri afin d'être à même d'analyser non seulement les documents mais aussi leur contexte. De même, la crédibilité de l'archiviste est en lien direct avec la place qu'occupe sa discipline au cœur même du monde universitaire. Ainsi, l'archivistique aura droit de cité dans l'université quand elle sera devenue une discipline scientifique dont les assises théoriques prendront solidement appui sur des recherches fondamentales et appliquées et, en ce domaine, le chemin est encore long. La question de l'interdisciplinarité se justifie du fait même des appellations données aux formations : archivistique, science auxiliaire de l'histoire, science de l'information, cursus

documentaire, sans oublier le volet administratif ou informatique. Toutefois, ici aussi, il importe de garder une spécificité et une visibilité au sein des offres de formation, l'archivistique doit s'implanter et puis entreprendre des partenariats renforçant la formation de base. Enfin, il va de soi que la pratique de terrain s'avère essentielle, mais une nouvelle fois, il importe de trouver un juste équilibre au sein de la formation, d'enseigner les fondements théoriques que l'aspirant archiviste applique par la suite et adapte en fonction des réalités de terrain qu'il aura à affronter au cours de divers stages.

Les propositions sont donc nombreuses en terme de contenus (dont, entre autres, un renforcement des aspects de conservation et de gestion dans une perspective technologique), de stages, de partenariats, mais aussi en terme d'harmonisation des formations, de positionnement au sein des sciences de l'administration, et de corps professoral en lien direct et quotidien avec le terrain afin de promouvoir une formation en synergie avec les évolutions des demandes et ouverte aux changements. Reste à les concrétiser au sein de formations modernes, dynamiques, ouvertes au monde, alliant formation de base et formation continuée.

Véronique Fillieux
Evelyne Vandevoorde
Université Catholique de Louvain –
Service des Archives
Rue Montesquieu, 27
1348 Louvain-la-Neuve
fillieux@arcv.ucl.ac.be
vandevoorde@arcv.ucl.ac.be

Les actes de cette journée d'étude sont publiés dans le recueil "La formation des archivistes. Pour relever les défis de la société de l'information", Academia-Bruylant, 2006, 265 p., ISBN 2-87209-841-0

GUIDE PRATIQUE ARCHIMAG : LES LES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

3ème éd. Avril 2006.

Est-ce un guide et est-il pratique ? Ma réponse à ces deux questions est assez mitigée.

Si c'est un guide, il n'a pas la distance critique du 'Routard', ni la profondeur d'analyse des 'Guides bleus'. S'agissant des publications électroniques, ici presque exclusivement les revues électroniques, il s'adresse d'abord au personnel des bibliothèques universitaires. Or, il me semble que celui-ci devrait en savoir au moins autant que ce que nous en apprend une succession de courts articles de portée assez générale. D'autres secteurs sont cités dans l'analyse du marché mais aucun n'a retenu l'attention des différents auteurs. Quant à l'aspect pratique, je suppose qu'il réside dans les adresses de sites mais une simple utilisation d'un moteur de recherche en eut donné tout autant.

"Révolutions ou évolutions, les moyens électroniques de représentation et de transmission de l'information ont encore progressé et ce sont les usages qui guident leur développement", constate l'éditeur de cette 3^{ème} édition.

Le guide s'ouvre sur un état du 'marché'. Précisons toutefois que c'est du marché français qu'il sera le plus souvent question. Le choix du terme n'est pas anodin. C'est en fonction de son économie que le secteur sera analysé. Les consortiums occupent une place croissante dans la réalité académique et une enquête pilotée par l'agence d'abonnements Swets a été menée en France et en Suisse. Que faut-il en retenir ? Pas grand chose que l'on ne savait déjà. Le 'pay-per-view' n'est pas une formule qui a la cote. La garantie de l'accès aux collections numériques et la fiabilité de la conservation de leur contenu restent les principaux défis. La richesse du contenu et la crédibilité de la source sont mis en avant comme critères privilégiés de choix mais ces concepts ne sont nulle part définis et la banalisation de l'offre, écueil important, n'est pas évoquée, évincée par le critère de rationalisation dont on peut supposer qu'il est avant tout éco-

nomique ; les préoccupations avouées des éditeurs ne laissent pas de doute là-dessus (*'faire face aux coupes budgétaires'*).

Le marché français de l'information électronique professionnelle s'élevait en 2004 à 1,05 milliards d'euros en croissance de 8%. Le principal segment est l'information financière qui s'accapare 19,3% du chiffre d'affaires, en net recul (chiffres 2004) lié aux réductions de coût dans le secteur bancaire, marqué par la concentration des entreprises. Ce secteur, qui a émergé dans les années 80, a doublé de volume au cours des dix dernières années. Que ce soit pour l'information-presse, où l'AFP fait figure de presque monopole, ne laissant aux autres entreprises que les fonctions de référencement et de distribution, pour l'information scientifique aux mains d'un oligopole dont Elsevier et Springer sont les leaders ou l'information de solvabilité (?) aux mains d'un duopole, on peut légitimement s'interroger sur l'absence de concurrence dans un domaine ou celle-ci devrait aller de pair avec une vision critique.

L'Open Access est la réponse de la communauté scientifique à une situation où son intérêt entre en conflit avec celui, exclusivement commercial, des éditeurs. Dans un environnement numérique, cela peut se traduire par de sérieuses entraves à la dissémination de l'information. Selon l'auteur de l'article, le côté revendicatif et militant du mouvement a fait place à une refondation de tout le système basé sur une analyse en profondeur. Quatre fonctions essentielles doivent être prises en compte quel que soit le modèle : l'enregistrement, la validation, la visibilité et l'archivage. L'accès libre n'est pas nécessairement gratuit et on se dirigerait vers un système auteur/payeur plutôt que lecteur/payeur par divers mécanismes. Les différents modèles actuellement proposés sont présentés.

L'OA est 'tendance' et une communauté de convaincus a mis en place les moyens techniques pour en assurer le fonctionnement. Plate-formes d'auto-archivage, protocoles de collecte de métadonnées, l'article donne des adresses pour accéder à ces ressources qui concernent autant le documentaliste que le chercheur lui-même.

Pour contrer l'absurdité d'un système où ils seraient obligés de racheter les droits concernant leurs propres publications, les chercheurs ont imaginé un système dit "Creative Commons" qui, partant du droit d'auteur ou du copyright dans les pays anglo-saxons, permet de céder une partie de ces droits pour mettre leurs publications à la disposition de la collectivité. Le droit n'est pas

bafoué. On peut même dire qu'il y retrouve son sens premier.

L'article sur les relations entre agences d'abonnement et bibliothèques d'université, françaises s'entend, ressemble à un plaidoyer pro domo des grandes agences d'abonnement, EBSCO et Swets. Ce n'est que quelques chapitres plus loin qu'on apprend qu'il y en a d'autres, tant mieux pour la concurrence car les deux premières se dédouanent avec candeur d'un des intérêts majeurs que l'on pourrait voir dans ce type d'intermédiaire, celui de fournir les numéros manquants des versions papier.

En matière de consortiums, la question est tout autant politique que technique et la description de produits typiquement français ne va guère intéresser les bibliothèques universitaires belges qui travaillent dans un contexte institutionnel totalement différent. Je retiendrai toutefois le tableau qui compare les avantages et les inconvénients des consortiums bien que rien n'ait vraiment changé depuis les premiers exemples de telles structures.

'Achat d'information : une fonction en devenir'..., nostalgiques d'une information taillée sur mesure pour les besoins de l'utilisateur s'abstenir. L'information est un bien de consommation qui s'achète et se consomme comme n'importe quel autre bien mais pas n'importe comment. Il s'est créé au sein du GFII (Groupement Français de l'Industrie de l'Information) un groupe de travail 'Acheteurs d'information' et la Compagnie des Acheteurs de France (CDAF) apporte son concours.

Traiter de la blogosphère en deux pages quand on admet que les blogs sont des accélérateurs de rumeurs, qu'ils fourmillent de fausses informations, de demi-vérités et de désinformation, est-ce bien raisonnable ? On

reste sur sa faim.

Parmi les articles suivants, j'en retiendrai trois. Le reste étant occupé par de courts articles à la gloire de l'une ou l'autre des entreprises qui dominent ce marché. Information ou publicité ?

En trois pages, l'article sur la gestion des publications électroniques ne peut que survoler ce champ très vaste et c'est dommage. Un autre article revient plus loin sur les logiciels de gestion mais là encore, c'est plus une vue panoramique qu'une analyse fouillée qui nous est offerte.

Obtenir des statistiques d'utilisation des documents électroniques fut, dès l'apparition de ceux-ci, l'objectif des gestionnaires mais comment se prémunir contre un comptage dont la méthodologie serait aux mains des seuls fournisseurs. La création d'une société sans but lucratif, « Counter Online Metrics », a répondu à ce besoin. Le projet qui fonctionne comme un code de bonnes pratiques a réussi à fédérer suffisamment de partenaires pour asseoir son autorité. Il prépare des recommandations qui sont acceptées par la plupart des éditeurs et par les bibliothèques qui utilisent les statistiques comme moyen d'évaluation.

Pour terminer, l'article qui examine *'l'évolution du métier de bibliothécaire'* est une bonne synthèse du sujet. On peut regretter que l'éditeur dans son souci d'attirer le lecteur, ait cru bon de mettre en avant certaines phrases qui sorties de leur contexte peuvent véhiculer un message ambigu. Ainsi, *"la culture du livre doit laisser la place à la cyberculture et au multimédia"* sonne comme un slogan alors que la cyberculture n'existe pas et que le multimédia est un outil et ne peut donc remplacer une culture.

Simone JÉRÔME



ADBS Éditions

<http://www.adbs.fr>

LE PANORAMA DE PRESSE : ASPECTS JURIDIQUES

Michèle BATTISTI – Collection "L'essentiel sur..." – Juillet 2006 – 64 p. – ISBN 10 : 2-84365-084-4.

Les entreprises et les administrations ont éprouvé depuis bien longtemps le besoin de disposer de panoramas de presse qui reprennent les informations d'actualité relatives à leur secteur d'activité et à leur environnement. S'il est probable que les évolutions techniques fassent encore évoluer dans l'avenir la forme de ce produit documentaire, l'accès à l'information de presse restera un besoin fort des organisations et donc une prestation importante assurée par les services d'information.

On se souvient que les aspects juridiques de la revue de presse avaient donné lieu à de vifs débats avant l'adoption en 1995 de la loi relative à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie, et la polémique a perduré au cours des années qui ont suivi. Au moment de l'adoption en France de la loi sur les droits d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information, il est plus que jamais nécessaire de faire le point sur cette question : car, même rebaptisée panorama de presse, la revue de presse suscite encore de nombreuses interrogations, en particulier dans l'environnement électronique.

DOCUMENT NUMÉRIQUE ET SOCIÉTÉ

Ouvrage coordonné par Ghislaine CHARTRON et Évelyne BROUDOUX – Première édition – Actes de la conférence organisée dans le cadre de la Semaine du document numérique Fribourg (Suisse), 20-21 septembre 2006 –

Collection "Sciences et techniques de l'information" – Septembre 2006 – 342 p. – ISBN 2-84365-089-5.

Pour sa première édition, la conférence *Document numérique et société* s'est fixé l'objectif d'apporter des éclairages sur les dimensions économiques et sociétales liées à la production éditoriale de documents numériques. Dans le prolongement des réflexions sur la "re-documentarisation", les communications réunies dans cet ouvrage s'intéressent tout particulièrement à la nouvelle donne du document en tant que vecteur de contenu et objet de médiation. Leurs auteurs interrogent notamment les modalités renouvelées de production et de traitement des contenus numériques : wikis, folksonomie, indexation sociale... Comment ces diverses technologies d'édition électronique renouvellent-elles les pratiques professionnelles, les genres éditoriaux qui balisaient jusqu'à présent notre univers informationnel ? Comment se redistribuent les rôles des différents acteurs dans le cycle de vie du document numérique et quels modèles économiques pérennes tendent à se mettre en place ?

Coordonné par Ghislaine Chartron (Institut national de recherche pédagogique, INRP, Lyon) et Évelyne Broudoux (Institut universitaire de technologie de Vélizy), cet ouvrage rassemble les textes des vingt communications présentées au cours de la conférence *Document numérique et société* (DocSoc 2006) qui a eu lieu dans le cadre de la *Semaine du document numérique 2006* (SDN 06), à Fribourg, les 20 et 21 septembre 2006.

Cette nouvelle publication consacrée au document numérique vient compléter l'offre récente des éditions de l'ADBS sur ce sujet : **Document et numérisation : enjeux techniques, économiques, culturels et sociaux**, par Jacques Chaumier, (voir *Cahiers de la Documentation-2006/2* – p. 43) et **Pérenniser le document numérique** (voir ci-dessous).

PÉRENNISER LE DOCUMENT NUMÉRIQUE

Ouvrage coordonné par Lisette CALDERAN, Bernard HIDOINE et Jacques MILLET – Séminaire INRIA, 2-6 octobre 2006, Amboise – Collection "Sciences et techniques de l'information" – Octobre 2006 – 206 p. – ISBN 2-84365-087-9.

À l'heure où la production de documents croît de façon vertigineuse et tend insensiblement vers le tout-numérique, le problème de la pérennisation de ces documents numériques se pose de façon impérieuse. C'est à ce sujet que l'INRIA a consa-

créé en 2006 son séminaire bisannuel sur l'IST et l'informatique, en réunissant plusieurs spécialistes pour aborder les aspects essentiels de la question.

Comment créer et traiter des documents numériques pour que la pérennisation en soit assurée ? Quelle peut être l'économie du document numérique scientifique ? Comment gérer, aux plans fonctionnel et technique, la pérennisation des objets numériques ? Quelle aide apportent les outils de traitement de la langue et de fouille de textes à l'accès aux contenus ? Comment archiver les informations diffusées sur le Web ? Envisager la pérennisation des publications scientifiques ? Archiver les documents anciens numérisés ? Quels sont les aspects juridiques de la dématérialisation des documents ?

Coordonné par Lisette Calderan, Bernard Hidoine et Jacques Millet, de la Direction de l'information scientifique et de la communication de l'INRIA, cet ouvrage rassemble huit contributions de Philippe Bazin (Emo Hébert & Associés), Bertrand Couasnon (INSA - IRISA), Catherine Dhérent (Bibliothèque nationale de France), Gabriel Gallezot (URFIST de Nice), Catherine Lupovici (Bibliothèque nationale de France), Julien Masanès (European Web Archive), Jean-Michel Salaün (École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Montréal) et Yannick Toussaint (INRIA - LORIA).



CNRS Éditions
Collection :Hermès

<http://www.cnrseditions.fr>

**FRACTURES DANS LA SOCIÉTÉ DE
LA CONNAISSANCE**

Ouvrage coordonné par Bonaventure MVÉ-ONDO et Didier OILLO – Novembre 2006 – 240 p. – ISBN 2-271-06449-X

Ce numéro d'*Hermès* souhaite contribuer à penser autrement la "Société de la connaissance" et à s'interroger sur différents points : les dimensions techniques (libre accès), éducatives (généralisation des cours numérisés libres de droit), sociales (indépendance de l'éducation), économiques.

En novembre 2005, après la Suisse, la Tunisie a consacré la "Société de l'information" en organisant la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information. Cette société, encore

embryonnaire, est fondée sur les réseaux, l'Internet, les moteurs de recherche, la numérisation des grands fonds de la connaissance, les sociétés de distribution d'images et les industries culturelles mondialisées. Ceci suppose que tous les citoyens soient usagers de ces techniques et les apprécient...

La "révolution technologique" que certains croient ici percevoir engendre certes une nouvelle économie avec son cortège d'innovations, mais aussi de nombreuses inégalités sociales. Et elle en vient à constituer un rempart pour les responsables politiques, désemparés face à la complexité des enjeux mondiaux.

Cette livraison d'Hermès portant sur la "Société de la connaissance" – autre terme mieux adapté pour désigner la Société de l'information – doit être conçue comme un outil au service de la réflexion critique.

Nous espérons aussi attirer l'attention des "décideurs" sur certaines dimensions : techniques (liées au libre accès) ; éducatives (promouvant la généralisation des cours numérisés libres de droit) ; sociales (priviliégiant la préservation de l'indépendance de l'éducation et la diffusion des connaissances) ; économiques (montrant que l'avenir de l'éducation ne passe pas par sa brevetabilité et son inscription à l'Accord général sur le commerce des services).

Ce numéro souhaite contribuer à fonder d'autres paradigmes pour penser la "Société de la connaissance". Nous avons choisi à cet effet quatre problématiques. La fracture numérique en recherche de sens. La mise en question des modèles économiques et juridiques. Les limites du virtuel dans les modèles pédagogiques. Les universalismes à l'épreuve de la technique.



EM Inter-Lavoisier

<http://www.lavoisier.fr>

**INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET
MANAGEMENT DE L'INFORMATION**

Éric SUTTER – Novembre 2006 – 168 p. – ISBN 2-7430-0928-4. .

L'information, pour être maîtrisée, doit être gérée. Dans cette gestion, les cadres jouent un rôle déterminant, aux côtés d'autres acteurs, étant à la fois utilisateurs et producteurs de grandes quantités d'informations et de documents. Les points clés qu'ils trouveront exposés dans les chapitres qui suivent devraient leur

permettre d'acquérir un minimum de "culture informationnelle" pour mieux comprendre les différents aspects du management de l'information, mieux intégrer dans le management global les dispositifs de gestion d'information qu'ils pourraient être amenés à mettre en place ou à alimenter et, en conséquence, contribuer plus efficacement à la performance de leur organisation.

Mieux qu'un long discours, l'auteur propose au lecteur de suivre cette initiation aux principes de la gestion de l'information et de la documentation à travers des clarifications terminologiques, par quelques exemples et par des réponses aux questions les plus fréquemment posées en matières de méthodologie.



L'HOMME QUI VOULAIT CLASSER LE MONDE – PAUL OTLET ET LE MUNDANEUM

Françoise LEVIE - AUMIER – Postface de Benoît PEETERS – Collection "Réflexions faites" – Septembre 2006 – 352 p. – ISBN 2-87449-022- 9. 4

"Ici, la table de travail n'est plus chargée d'aucun livre. À leur place se dresse un écran et à portée un téléphone. Là-bas, au loin, dans un édifice immense, sont tous les livres et tous les renseignements. De là, on fait apparaître sur l'écran la page à lire pour connaître la question posée par téléphone". Paul Otlet, 1934.

Bien peu de gens connaissent aujourd'hui le nom de Paul Otlet (1868-1944) ainsi que les mots de Palais Mondial, de Mundaneum ou de Cité Mondiale. Les dictionnaires et les encyclopédies les ignorent, comme si cette fascinante utopie avait disparu sans laisser de traces. L'aventure dura pourtant plus d'un demi-siècle, mobilisant des énergies considérables et suscitant le concours de personnalités prestigieuses.

Prolongement des rêves encyclopédiques des XVIII^e et XIX^e siècles, aux accents parfois grandioses et parfois dérisoires, l'aventure du Belge Paul Otlet touche à l'histoire du livre et des bibliothèques comme à celle des institutions internationales et du mouvement pacifiste. À travers le rôle joué par Hendrik Andersen et Le Corbusier, elle constitue aussi une page importante de l'urbanisme moderne. Mais le projet de Mundaneum, apparaît surtout aujourd'hui, à travers certaines intuitions de Paul Otlet, comme une préfiguration conceptuelle d'Internet.

Dans cette passionnante et première biographie de Paul Otlet, Françoise Levie retrace l'histoire d'une utopie qui aurait pu réussir, d'une grande intuition qui finit par se changer en obsession, d'un rêve de Paix universelle qui bascula dans le délire. L'histoire d'un apparent échec, et d'une victoire posthume pour le moins inattendue...

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS
Vol. 82, nr 4 (augustus 2006)

§ *Een informatieplein voor Vlaanderen: Raad voor Volksontwikkeling en Cultuurspreiding daagt Vlaamse minister uit* – Edwin VAN TROOSTENBEGHE – (p. 3-7).

Een toenemend aantal organisaties staat klaar om mensen bij te staan in hun zoektocht naar informatie. Het gevaar dreigt dat de burger door het bos de bomen niet meer ziet. De positie en de functie van de openbare bibliotheek moeten uit geklaard worden. De Raad voor Volksontwikkeling en Cultuurspreiding stuurde een advies aan de minister van Cultuur. Daarin pleit hij onder andere voor de uitwerking van een concept Infoplein Vlaanderen. De constructie van een digitaal Infoplein veronderstelt dat belangrijke databanken op elkaar afgestemd worden. Het fysieke Infoplein plaats de openbare bibliotheek op de nulde lijn van een groot netwerk rond vraagbehandeling.

(J.H.)

§ *Designarchieven: een bedreigde soort* – Lieve COMPERNOLLE – (p. 21-26) – (4 + 6 ref.).

Design een relatief jonge discipline, is nu al een belangrijke hoofdstuk in de cultuurgeschiedenis. Maar ondanks de recente initiatieven,, tentoonstellingen en publicaties en niettegenstaande het bijzonder waardevol karakter van de archieven, heeft design nog nauwelijks een plaats verworven binnen het traditionele archiefveld. Design archief Vlaanderen is een project om de zorg voor vormgevingsarchieven op de sporen te zetten. Het is een initiatief van vzw Designcentrum Vlaanderen en Design museum Gent. Designarchief Vlaanderen doet een oproep aan de medewerkers van bibliotheken, archief- en bewaringstellingen om aan dacht te schenken aan archivalia en documentatie over design

(J.H.)

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS
Vol. 82, nr 5 (oktober 2006)

§ *Culturele archiefwerking : balanceren tussen bevoegdheden en het erfgoedbeleid* – Jan COOLS – (p. 3-8) – (22 ref.).

Sinds 2001 wordt er in Vlaanderen werk gemaakt van een integraal beleid voor het cultureel erfgoed. Het werd al snel duidelijk dat de Vlaamse Gemeenschap worstelde met een bevoegdheidsprobleem. Zij balanceerde tussen een bestuurlijke (bevoegdheid van het Vlaamse Gewest) en een culturele benadering van de archiefwerking, gevat onder de noemer 'culturele archiefwerking'.

Het archiefdecreet uit 2002 roept heel wat vragen op over cultureel archief en culturele archiefwerking. Dit decreet en het erfgoedbeleid hebben de verdienste dat een bijna onzichtbare sector zichtbaar is gemaakt. Met het oog op het verder ontwikkelen van het integrale erfgoedbeleid is een globale regeling voor archiefwerking in Vlaanderen dringend nodig.

(J.H.)

§ *De universiteitsbibliotheek in de netwerkmaatschappij: een strategisch keuzemodel voor de digitale bibliotheek* – Marianne E. SIMONS, Peter A. SIEP en Victor J.M. BEKKERS – (p. 9-13) – (5+13 ref.).

Op basis van de eisen die de netwerksamenleving aan de invulling van dienstverleningsprocessen stelt, wordt een strategisch keuzemodel voor de digitale universiteitsbibliotheek gepresenteerd. Technologische en maatschappelijke ontwikkelingen leiden tot een veelheid van open en gesloten netwerken van organisaties en individuen, waarop informatie in verschillende vormen wordt gecreëerd, bewaard en toegankelijk gemaakt. De universiteitsbibliotheek als publieke, dienstverlenende en informatiegerichte organisatie moet haar rol en dienstverlening op deze ontwikkelingen aanpassen. Het model, waarin drie gezichten van de bibliotheek worden voorgesteld, de 'portal', het 'platform' en de 'community', kan als basis dienen voor de ontwikkelingsrichting van de digitale dienstverlening van universiteitsbibliotheken.

(J.H.)

§ *Provinciale bibliotheeksystemen op schema* – Bart BEUTEN – (p.14-18).

In augustus 2002 staarten de provinciebesturen de voorbereidingen van het project van de Provinciale Bibliotheek Systemen, een

grootschalig automatiseringsproject voor de openbare bibliotheken. Vier jaar later is het project aardig opgeschoten en hebben de provincies een vruchtbare pilootfase doorlopen. Enkele bibliothecarissen die er van de start bij waren, geven een duidelijk beeld van het verloop van de pilootfase, de moeilijkheden, oplossingen en ervaringen. De provinciebesturen hebben nog meer ambitieuze plannen.

(J.H.)

§ *De bomen en het bos: collectiemanagement in de bibliotheek van het KMSKA* – Peter ROGIEST – (p.20-26) – (32+26 ref.).

Dit artikel handelt over het collectiebeleid in de bibliotheek van het Koninklijk Museum voor Schone Kunsten te Antwerpen. In dit kader werd in 2003 een collectiebeleidsplan opgesteld. Er wordt in dat plan dieper ingegaan op de specifieke kenmerken, eisen en behoeften van een kunstbibliotheek verbonden aan een museum. Specialisatie is hierbij een belangrijk element, evenals samenwerking met andere instellingen.

(J.H.)

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF)

Vol. 51, n°4 (2006)

§ *Permanence du papier*. (Dossier) – (p. 5-51).

Beaucoup de personnes pensent que le support papier est mort. Ces articles font le point sur la viabilité du papier. Le dépôt légal est le plus grand recenseur de documents papier, on nous explique comment fonctionne ce département et comment il gère le flux de documents. La conservation des documents papier est très difficile, le point est fait sur les techniques et stratégies à adopter. Après un rapide retour à l'histoire du papier, on découvre les enjeux économiques, techniques et environnementaux permis par le papier. On révèle la politique: d'acquisition des bibliothèques publiques en matière de livres d'artistes.

L'apparition des livres électroniques a modifié les habitudes des lecteurs. Les e-books prennent de plus en plus de place dans notre société. Ils sont aujourd'hui très utilisés et grâce aux nouvelles découvertes, leur succès risque d'encore augmenter. La nouvelle bibliothèque Edmund Lester Pearson est une invention révolutionnaire. Celle-ci ne contiendra aucun livre sur papier, tout sera sur format électronique. Ce sera en quelque sorte une institution virtuelle où tout sera automatisé. Néanmoins, la consommation de papier ne

cesse d'augmenter, pour 2015, nous devons nous attendre à un dédoublement de la production actuelle. Dans ce cas là, nous risquons un choc écologique considérable. À nous d'agir pour éviter ce danger.

(Dorothee Fourez).

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF)

Vol. 51, n°5 (2006)

§ *Économie et droit de l'information* (Dossier) – (p. 5-62).

Ce dossier met l'accent sur les droits d'auteurs et sur toutes les délimitations qui ont été mises en place pour éviter tout abus. Suite à l'avènement du numérique, les droits d'auteurs ont subi quelques mutations. On fait le point sur l'histoire de ces droits et sur l'évolution qu'ils ont subie au cours des années. On détermine aussi ce qu'est le droit d'auteur actuellement et quels sont ses enjeux.

Le dossier nous fait découvrir le projet de loi Dadvsi qui porte sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information. On nous décrit le débat qui eu lieu entre les bibliothèques et les fondateurs du projet. Aujourd'hui, il existe de nombreuses lois et directives qui limitent la reproduction d'œuvres d'autrui sur support numérique. En suivant le projet de loi Dadvsi, les agents publics seront dépossédés de leur droit d'auteur, alors qu'on leur faisait croire qu'on allait leur en donner une partie.

Pour clarifier les faits, sur base de la réalité en Italie, on commence par un bref rappel historique et juridique de ces droits d'auteurs, on nous explique quelle loi a finalement été adoptée et quelles sont les exceptions en matière de cours et de travaux de recherche.

L'Union Européenne a mis en vigueur une directive sur la propriété intellectuelle. Suite à cette directive, sont prévues des exceptions où l'on donne le droit de reproduire des œuvres, mais uniquement dans un but collectif et non lucratif. Même les bibliothèques doivent rémunérer les auteurs, artistes etc. pour le prêt au public. Avec les droits d'auteurs, il devient difficile de donner l'accès à la connaissance par le biais du numérique. Néanmoins, les droits d'auteurs ont prévu un service de partage maîtrisé des contenus en ligne, c'est-à-dire qu'ils délimiteront le partage des connaissances pour éviter l'abus.

Signalons encore :

§ une explication sur l'évolution de l'édition universitaire et de la recherche publique française ;

§ la survenue d'un nouveau phénomène : "le bookcrossing" : nous laissons un livre dans la nature pour que d'autres personnes le lisent et le relâchent à leur tour. Les bibliothèques s'impliquent dans cette nouvelle façon de promouvoir la lecture, bien qu'elles ne soient pas les instigateurs de ce projet.

(Dorothee Fourez).

LECTURES

Vol. 25, n°147 (septembre-octobre 2006)

§ *Internet et bibliothèques : des responsabilités !* - Philippe ALLARD - (p. 21-22).

Ce petit article ne manque pas d'intérêt pour tout ceux qui entendraient ouvrir un accès Internet dans un espace public, ce que l'auteur appelle un EPN (espace public numérique). Brièvement, sans entrer dans les détails, il propose un catalogue de tous les problèmes, petits et grands, pratiques (le danger des câbles qui traînent sur le sol) et juridiques (à envisager dans le règlement). Un pense-bête bien pratique.

L'auteur termine par un appel à la création de formations à la gestion de tels espaces qui prendraient impérativement en compte la question des responsabilités.

S'agissant d'espace public, on regrettera que les exemples de logiciels d'exploitation et d'application cités soient des logiciels propriétaires. Les logiciels libres ne poseraient pas certains des problèmes cités. Vous avez dit 'formation' ?

(S.J.)

LECTURES

Vol. 25, n°148 (novembre-décembre 2006)

§ *Ourthe : le centre de documentation* - Catherine RENSON - (p. 12-13).

Lectures emmène régulièrement ses lecteurs à la découverte de l'une ou l'autre bibliothèque de littérature générale. Dans une nouvelle série d'articles, ce sont des centres de documentation axés sur des thèmes spécifiques qui seront présentés. C'est le *Centre de documentation de l'Ourthe moyenne* à Bardonez (commune de Rendeux) qui a l'honneur d'ouvrir cette série. Il réalise un travail minutieux de collecte d'informations, complété par un exercice de mémoire collective et par une mise en valeur de l'ensemble. Plus qu'un simple exercice

d'histoire locale, c'est un projet d'animation culturelle à l'échelle d'une communauté rassemblée autour de sa rivière qui est mis en place. Tout ceux qui aiment cette si belle région, y trouveront aussi leur compte.

(S.J.)

§ *ULB : la grande Bibliothèque des Sciences humaines* - Christian BROUWER - (p.14-16).

Inaugurée en 1994, la bibliothèque n'est pas qu'un 'geste architectural' caractérisé par l'originalité de sa forme triangulaire. C'est toute la politique documentaire et pédagogique de l'institution qui est traduite dans ce bâtiment. Réunissant un vaste ensemble de disciplines dans un même lieu, elle les rassemble par le jeu des espaces similaires et d'une même classification, la Dewey. Largement automatisée, tant pour le catalogage que pour la consultation, elle s'est facilement adaptée à la mutation en cours dans les bibliothèques académiques. Elle participe pour l'acquisition des périodiques électroniques et des bases de données au consortium mis sur pied : la Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (BICfB). Elle utilise les technologies de l'information pour réaliser une 'Iconothèque' (6000 images) puis, depuis le 1^{er} janvier 2006, une 'Digithèque', qui reprend 12000 pages de documents du domaine public utiles à l'enseignement et à la recherche. Elle pratique une politique d'ouverture au public puisque quiconque est âgé de 18 ans peut s'y inscrire. Des accords de réciprocité ont été conclus avec la VUB, avec les bibliothèques des universités de la Communauté française et avec des Hautes Écoles. Toutefois, la bibliothèque était victime de son succès. Le relâchement dans le respect des règles de conduite a amené à la rédaction d'une Charte de l'utilisateur qui est entrée en vigueur en octobre dernier et à l'engagement d'une équipe de médiateurs. Plusieurs fonds ont été intégrés dans la bibliothèque et l'antenne de la Médiathèque de la Communauté française y a été transférée. Le 'Navire du Savoir' poursuit sa route.

(S.J.)

§ *Bibliothèque en perspective : actes de la journée d'étude du Conseil supérieur des bibliothèques publiques (CSBP), organisée le 25 septembre à la Marlagne* (Dossier) - (p.17-44).

Il s'agit ici d'un document qui intéresse avant tout les bibliothèques publiques mais, si le public visé est différent du public professionnel et ses attentes autres, le recours aux mêmes techniques, des approches de gestion qui ten-

dent à se ressembler, l'intervention de certains acteurs extérieurs, rapprochent toujours davantage les deux secteurs. De plus, la bibliothèque publique a un rôle à jouer dans la formation générale des jeunes qui seront les professionnels de demain.

Les travaux de cette journée se sont déroulés en 12 ateliers dont la synthèse est présentée ici.

Il n'est pas intéressant d'en faire dans nos pages un résumé encore plus succinct car c'est plutôt au fil des pages que certaines réflexions attirent plus particulièrement l'attention.

Pour ceux qui sont intéressés, rappelons que les dossiers de *Lectures* peuvent être commandés séparément et qu'il n'en coûte que 1,25 € par dossier.

(S.J.)

INFORMATION –

WISSENSCHAFT & PRAXIS

Vol 57 nr 6-7 (September-Oktober 2006)

Ce numéro est essentiellement axé sur les applications de l'ontologie et de la sémantique.

En voici les titres :

§ *Wissengewinnen durch Wissen : Ontologie basierte Informationsextraktion* – Brigitte ENDRES-NIGGEMEYER, Sigrid JAURIS-HEIPKE, Manuela PINSKY und Ulrike ULBRICHT – (p. 301-308) – (24 ref.).

§ *Lexikalisch-semantische Wortnetze in Sprachwissenschaft und Sprachtechnologie* – Claudia KUNZE T – (p. 309-314) – (30 ref.).

§ *Ontologies on Demand? A Description of the State-of-the-Art, Challenges and Trends for Ontology Learning from Text* – Philipp CIMIANO, Johanna Völker und Rudi STUDER – (p. 315-320) – (34 ref.).

§ *Wissenaustausch mit semantikbasierten Peer-to-Peer Systemen* – Peter HAASE und Christoph TEMPICH – (p. 321-328) – (17 ref.).

§ *Überblick über aktuelle Programme zur Erschaffung von Ontologien* – Dirk GÜLDNER, Matthias WICH und Sonja – (p. 337-342) – (4 ref.).

§ *Ontologien für die Informationsintegration in Geschäftsanwendungen* – Torsten LEIDIG – (p. 347-350).

§ *OmniFind : eine Plattform für semantische Suche und Textanalyse in Unternehmen* – Alexandre LANG – (p. 351-358) – (20 ref.).

§ *Business Semantics – Praxis und Perspektiven* – Claudia BAUMER und Klaus REICHENBERGER – (p. 359-366) – (20 ref.).

§ *ConWeaver – Automatisierte Wissensnetze für die Semantische Suche* – Andrea DIRCH-WEIGAND und Ingrid Schmidt – (p. 367-371).

§ *Semantisches Ratgebersystem für die Roboterwartung* – Hans-Peter SCHNURR – (p. 373-377) – (10 ref.).

On mentionnera encore les deux articles suivants:

§ *Maßgeschneiderte Informationsbeobachtung mit Hilfe von Suchmaschinen von heute und morgen – Monitoring zukunftsfähig gestalten* – Andreas BECKS, David KENSCHKE und Christian SEELING – (p. 329-334) – (6 ref.).

Des stratégies pour retrouver des informations systématiques sont cruciales pour toutes les organisations. Pour relever ce défi on propose une technique de repérage de l'information à l'aide de moteurs de recherche sémantiques et avec des moyens de recherche résolument tournés vers l'avenir.

(J.H.)

§ *Der neue Brockhaus: Einsatz von Sprachtechnologie und Wissensnetz* – Bernd KREISSIG – (p. 343-346).

Pour cette nouvelle édition digitale du Brockhaus, des technologies spéciales pour représenter et retrouver (de façon sémantique) l'information ont été mises au point. Elles ne sont pas limitées à un seul domaine mais elles couvrent tout l'espace de la connaissance encyclopédique; Ces nouvelles techniques s'avèrent applicables à la recherche en langage naturel, tout autant qu'à une visualisation innovante de la connaissance.

(J.H.)

Instructions aux auteurs

Le comité de rédaction des *Cahiers de la Documentation* accepte, en vue de les publier, des **articles originaux**, traitant de tout sujet appartenant au domaine des sciences de l'information et de la documentation. Les articles seront écrits dans l'une des trois langues nationales ou éventuellement en anglais. Le comité ouvrira également les pages de la revue aux textes des exposés présentés dans le cadre des manifestations de l'Association Belge de Documentation.

Le comité peut toutefois décider d'accueillir dans ses colonnes des textes déjà publiés ailleurs, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'auteur. Il s'assurera, dans ce cas, que les autorisations de reproduire ont été obtenues des auteurs et des ayant droits.

Le contenu de l'article doit être rédigé avec un outil de traitement de texte **compatible avec le standard Microsoft Word** et envoyé de préférence sous forme d'un fichier attaché "fichier.rtf". Si un auteur se trouve dans l'impossibilité de répondre à ce critère, il devra d'abord en avvertir le comité de rédaction et choisir avec lui le mode de transmission.

Afin de respecter une unité de présentation, les auteurs voudront bien se conformer aux critères de présentation repris dans le document publié sur notre site à l'adresse : <<http://www.abd-bvd.be/cah/instructions.pdf>>.

Les auteurs devront faire parvenir les versions électroniques finales de leur article à l'adresse électronique suivante : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Sauf exception à discuter avec le comité de rédaction, la revue demande de lui réserver l'exclusivité de l'article : un même article ne peut être proposé simultanément à différentes revues.

Les auteurs respectent les délais auxquels ils se sont engagés vis-à-vis de la rédaction.

Les auteurs signent un document qui règle la situation des droits d'auteur pour une utilisation future des articles, y compris la mise à disposition du public sur le site de l'ABD. Un formulaire standard leur est soumis. Toute dérogation doit être clairement indiquée dans le document signé.

Les références bibliographiques seront présentées selon la méthode des citations numériques, c'est-à-dire numérotées en chiffres arabes entre parenthèses dans le texte et reprises, classées par ordre croissant des numéros d'appel dans la liste bibliographique publiée à la fin de l'article.

Les références respecteront pour chaque type de document les règles minimales reprises dans la norme ISO 690-1987 <<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm#9.2>>.

- **Articles de périodiques** : Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, de l'année de publication, du numéro du volume, du numéro dans le volume et du numéro des pages.

Exemple : Albrechtsen, Hanne ; Jacob, Elin K. The dynamics of classification systems as boundary objects for cooperation in the electronic library. *Library Trends*, 1998, Vol. 47, n° 2, pp. 293-312.

- **Ouvrages** : Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de la publication, du nom de la société éditrice et de l'année de publication.

Exemple : Juanals, Brigitte. *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermès, 2003, 230 p.

- **Liens (URL)** : Les références à des sites Web doivent reprendre leur adresse URL entre les signes <>. Elles seront suivies de la mention : consulté le « date », entre parenthèses, la date étant celle de la dernière consultation du site et éventuellement par la mention « consultable uniquement sur abonnement » si cela s'avère être le cas.

Exemple : <<http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf>> (consulté le 11 juin 2005)

Pour les documents plus spécifiques, à savoir les extraits d'ouvrages, les documents de littérature grise, les actes de colloques..., les auteurs sont priés de consulter le document complet publié sur le site de l'ABD.

Auteursaanbevelingen

Het publicatiecomité van de *Bladen voor Documentatie* aanvaardt **originele artikels** die in brede zin informatie of documentatie behandelen, om te publiceren in het tijdschrift. Alleen artikels, geschreven in een van de officiële landstalen of in het Engels, komen in aanmerking voor publicatie. Het comité zal eveneens uiteenzettingen van presentaties, georganiseerd in het kader van evenementen van de Belgische Vereniging voor Documentatie, opnemen in zijn tijdschrift.

Het comité kan altijd beslissen om reeds elders gepubliceerde teksten in dezelfde of in gewijzigde vorm op te nemen. In dit geval wordt voor de nodige autorisaties gezorgd.

Het ingediende artikel dient **Microsoft Word compatibel** te zijn en bij voorkeur als "rtf-bijlage" overgemaakt. Indien dit onmogelijk blijkt, zal de auteur hierover vooraf overleggen met het publicatiecomité.

Om uniformiteit in de ingediende teksten te bekomen, dienen de auteurs zich te houden aan de criteria zoals deze zijn opgenomen in het document dat zich bevindt op onze website op het volgende adres:
<<http://www.abd-bvd.be/cah/auteursaanbevelingen.pdf>>.

De auteurs verzenden de finale versie van hun artikel elektronisch naar: <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Behalve indien anders afgesproken met het publicatiecomité, vraagt het tijdschrift de exclusiviteit van het artikel te waarborgen: eenzelfde artikel kan niet gelijktijdig in verschillende tijdschriften voorgesteld worden.

De auteurs respecteren de tijdstippen waartoe zij zich verbonden hebben ten aanzien van het publicatiecomité.

De auteurs tekenen een document waarbij het auteursrecht voor een verder gebruik van het artikel geregeld wordt en een akkoord voor een vermelding op de BVD website. Een standaard formulier wordt hen hiervoor aangeboden. Iedere afwijking dient duidelijk in, het ondertekend document opgenomen te zijn.

De bibliografische referenties worden aangeduid volgens de methode van digitale referenties, het is te zeggen in Arabische cijfers beginnend met het cijfer één tussen haakjes in de tekst en olopend hernomen en uitgelegd aan het einde van het artikel.

De referenties voor elk type van document houden rekening met de minimale omschrijving uit de ISO-norm 690-1987: <<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>>.

- **Artikels:** Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het artikel, de titel van het tijdschrift (zonder afkorting) in cursief, het jaar van publicatie, het volume, het tijdschriftnummer en de paginavermelding

Voorbeeld: Meese, Laurent. De bedreiging van ons papieren erfgoed : massaontzuring als remedie? *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie*, 2005, nr. 1, pp. 6-18.

- **Monografieën:** Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het boek in cursief, de plaats van uitgifte, de uitgever(s), het jaar van uitgifte en het aantal pagina's

Voorbeeld: Lienardy, Anne ; Van Damme, Philippe. *Inter folia : Handboek voor de conservatie en de restauratie van papier*. Brussel : Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium (KIK-IRPA), 1989, 248 p.

- **Linken (URL) :** De referenties van de websites dienen het volledige adres tussen scherpe haakjes te vermelden, gevolgd door de vermelding van datum van raadpleging tussen haakjes, de datum is deze van de meest recente raadpleging, eventueel met vermelding dat de site alleen toegankelijk is voor abonnees, indien dit het geval zou zijn.

Voorbeeld: <<http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf>> (bezoekt op 25 januari 2005)

Voor meer specifieke documenten zoals uittreksels, grijze literatuur, verslagen en colloquia... worden de auteurs gevraagd het volledige document, gepubliceerd op de BVD website, te raadplegen.